

Marandin Jean-Marie
LLF (CNRS & Paris-Diderot)

La phrase exclamative et l'exclamation en français contemporain*

0. Introduction

La notion de type de phrase (phrase interrogative, déclarative, exclamative, etc.) a été l'objet de nombreuses critiques dans les approches formelles de la linguistique du XXème siècle. Les critiques s'appuyaient sur deux observations, qui sont, par ailleurs, correctes : (a) les types phrastiques, à l'exception du type déclaratif, ne présentent pas d'homogénéité syntaxique et (b) leur association avec un seul acte de langage n'est pas vérifiée dans l'usage en discours. On cite à cet égard la plasticité des énoncés de type déclaratif dont l'effet en discours peut s'apparenter à celui de l'interrogation, de l'injonction ou de l'exclamation (Gazdar 1981). De ce point de vue, le type exclamatif concentrait toutes les critiques : si, à la limite, on pouvait encore conserver la notion de phrase interrogative ou déclarative pour les besoins de la description, la notion de phrase exclamative semblait totalement dénuée de pertinence empirique. L'étude de Milner 1978 est à cet égard la plus radicale : « Les exclamatives combinent de manière originale une interprétation et la présence de marqueurs qui, dans leur hétérogénéité, ont ceci de commun qu'ils ne sont pas propres à la justifier : rien dans les éléments qu-, dans *si, aussi, tel*, etc. ne saurait expliquer pourquoi ils peuvent en certains cas signifier le haut degré » (Milner, 1978 : 253). Selon Milner, les exclamatives se

* Cet article date de 2013 : il devait constituer un chapitre de la Grande Grammaire du Français, je l'ai édité en 2018 en vue d'une diffusion autonome. Je n'ai procédé qu'à une réécriture visant à le rendre accessible de façon autonome. En particulier, je n'ai pas mis à jour la bibliographie couvrant la période courant depuis 2013. De même, je ne présenterai pas de discussion des principales analyses sur lesquelles je me suis appuyé : Culioli 1974, Milner 1978, Martin 1987, Zanuttini & Portner 2003, Ginzburg & Sag 2000, Bacha 2000, Michaelis 2001.

réduisent à un effet de discours: une interprétation résiduelle quand les conditions contextuelles de l'interprétation normale d'une phrase ne sont pas remplies.

Cette étude prend l'exact contrepied de cette approche tout en reconnaissant le bien fondé des observations qu'elle convoque. Je soutiens qu'il y a un type de phrase exclamatif en français contemporain. Certes, il n'est pas unifié au plan de la combinaison syntaxique, mais il n'est pas plus divers que le type interrogatif ou désidératif (Marandin 2018a). Il présente deux sous-types bien distincts : un sous-type à mot QU (1a) et un sous-type qui prend la forme de la déclarative et présente un modifieur de degré exclamatif (*tellement* en (1b)).

- (1) a. Que d'erreurs il a commis !
b. Il est tellement laid !

Par contre, il présente une propriété stable, qu'aucun autre type ne présente, et qui est de nature sémantico-logique : son contenu propositionnel est présenté comme vrai. Sa vérité est garantie par la source du contenu : le jugement du locuteur. Autrement dit, le type exclamatif du français est identifié par un type d'évidentialité : l'égo-évidentialité (Garrett 2001). Cette propriété se teste et c'est le critère que j'emploie pour identifier les tours qui relèvent du type exclamatif : ils sont incompatibles avec toute expression qui introduit un point de vue distinct de celui du locuteur : *selon, pour, aux yeux de* (...). Le contraste (2) est à cet égard emblématique et crucial pour cette étude : il vaut critère d'appartenance au type exclamatif.

- (2) a. * Comme elle travaille bien, selon Pierre
a'. * Il m'a dit comme elle travaille bien selon Pierre
b. Elle travaille très bien selon Pierre.
b'. Il m'a rappelé qu'elle travaille très bien selon Pierre.

Du coup, la notion de degré, en particulier de haut degré et tous les degrés postulés pour rendre compte des exclamatives (« hors-échelle » (Milner 1978), « inassignable » (Martin 1987), « exceptionnel » (Michaelis 2001)), est secondaire et c'est une conséquence heureuse car elle n'est pertinente que pour un type particulier d'exclamative. En effet, à côté des exclamatives scalaires (3a), le français connaît les exclamatives à parangon (3b) et les exclamatives de manière (3c).

- (3) a. Exclamative scalaire : Comme il est beau !
b. Exclamative à parangon : Quel chapeau !
c. Exclamative de manière : Comme il a éteint l'incendie ! [Je tire mon chapeau à ton copain pompier.]

Par ailleurs, le potentiel illocutoire du type exclamatif est unifié en emploi racine. Le type exclamatif est associé à un seul acte illocutoire de base : il contraint le locuteur à

effectuer un acte d'exclamation. Les emplois en contexte à effet injonctant (4) relèvent de la théorie des actes indirects qui présuppose que le locuteur a bien effectué une exclamation¹.

- (4) [Le locuteur en entrant dans la pièce]
LocA : Qu'est- ce que ça caille ici !
LocB : [Ferme la fenêtre]

Le point de vue que j'adopte repose sur une définition constructionnelle du type phrastique. Une telle approche ne préjuge pas que l'unité d'un type doit être à chercher dans la combinaison syntaxique. Ginzburg et Sag 2000 ont proposé qu'elle repose sur le type sémantico-logique du contenu exprimé par les phrases qui l'instancient. J'ai repris cette approche tout en l'adaptant pour le type exclamatif du français : son contenu est de nature propositionnelle, et il est associé à la propriété d'ego-évidentialité (Garrett 2001).

Dans le §1, je présente un panorama d'ensemble où je sépare les phrases qui relèvent du type exclamatif, parce qu'elles répondent au critère d'appartenance au type (2), de celles que la tradition a réputées exclamatives sur la base de critères informels. Au §2, je présente en détail la distribution des marqueurs exclamatifs. Au §3, je me focalise sur l'exclamative complément et, en particulier, sur la sélection syntaxique et sémantique opérée par les verbes enchâssants. Je consacre le §4 à la sémantique du type exclamatif. Le paragraphe §5 détaille la sémantique des exclamatives scalaires alors que le §6 expose celle des exclamatives à parangon et des exclamatives de manière. Le §7 est consacré à l'exclamation. Jusqu'au §7, je n'ai considéré que des phrases à tête verbale ; je présente au §8 les tours sans tête verbale. Enfin au §9 et §10, j'analyse les tours que la tradition répute exclamatifs et qui, selon l'analyse que je présente ici, ne le sont pas (§9) ou bien qui réclament un surcroît de description pour assurer leur analyse (§10).

La visée de cet article est descriptive ; son ambition est de dresser un état des lieux empirique ordonné. Dans cette optique, le cadre de la grammaire de construction est particulièrement adapté (Filmore & Kay 1995, Sag 2012) ; il m'a fourni le cadre d'exposition des faits. On trouvera dans Marandin 2008 une représentation syntaxique formalisée dans le cadre de HPSG du type exclamatif et dans Marandin 2010 une analyse de la sémantique des exclamatives scalaires dans le cadre de Kennedy &Mc Nally 2005².

¹ Voir Marandin 2018a [2013] pour l'analyse des actes indirects utilisée ici.

² J'utilise, pour gloser les exemples, les diacritiques suivants :

- * signale l'agrammaticalité (selon le protocole du jugement de grammaticalité de la grammaire générative);
- ?, ?? signalent une incertitude affectant le jugement de grammaticalité ;
- % signale que la bonne formation syntaxique est susceptible de variation;
- # signale l'inadéquation dans la dimension pragmatique/discursive (correspond à l'anglais : *non felicitous*).

Je ne ponctue pas les exemples mal formés syntaxiquement ou pragmatiquement.

1. Vue d'ensemble

Le type exclamatif est un type phrastique qui, comme les autres types phrastiques non déclaratifs, n'est pas unifié du point de vue syntaxique. Il subsume deux sous-types selon le marqueur de type : mot QU ou adverbe de degré exclamatif. De même, s'il est unifié au plan du contenu sémantico-logique par la propriété d'ego-évidentialité, il présente trois types d'interprétations sémantiques.

1.1. Diversité lexico-syntaxique du type exclamatif.

Le premier sous-type présente un marqueur qui est un mot QU de catégorie adverbe (*combien, comme, que, ce que, qu'est-ce que*) ou adjectif (*quel*). On distingue deux groupes de mots QU exclamatifs associés à des comportements syntaxiques distincts³ :

- le premier groupe comprend deux mots QU qui ont un comportement canonique : *combien, que* dans un de ses emplois, *quel* (5a-c) ;
- le second, plus nombreux, comprend *comme, que, ce que, qu'est-ce qu* (5d-f). Ce sont des mots QU défectifs : ils n'ont pas toutes les propriétés des mots QU interrogatifs ou relatifs.

- (5) a. « Combien de livres sont devenus littéralement introuvables ! » (Frantext : L'Histoire et ses méthodes, 1961).
b. Que d'eau il y avait dans la rue !
c. Quelle allure il avait ce jour-là !
d. Qu'elle est futée, cette fille !
e. Comme elle est futée, cette fille !
f. Qu'est-ce que je m'ennuie !

Le second sous-type se présente comme une phrase déclarative comportant un adverbe exclamatif (*si, tant, tellement*) ou l'adjectif *tel*.

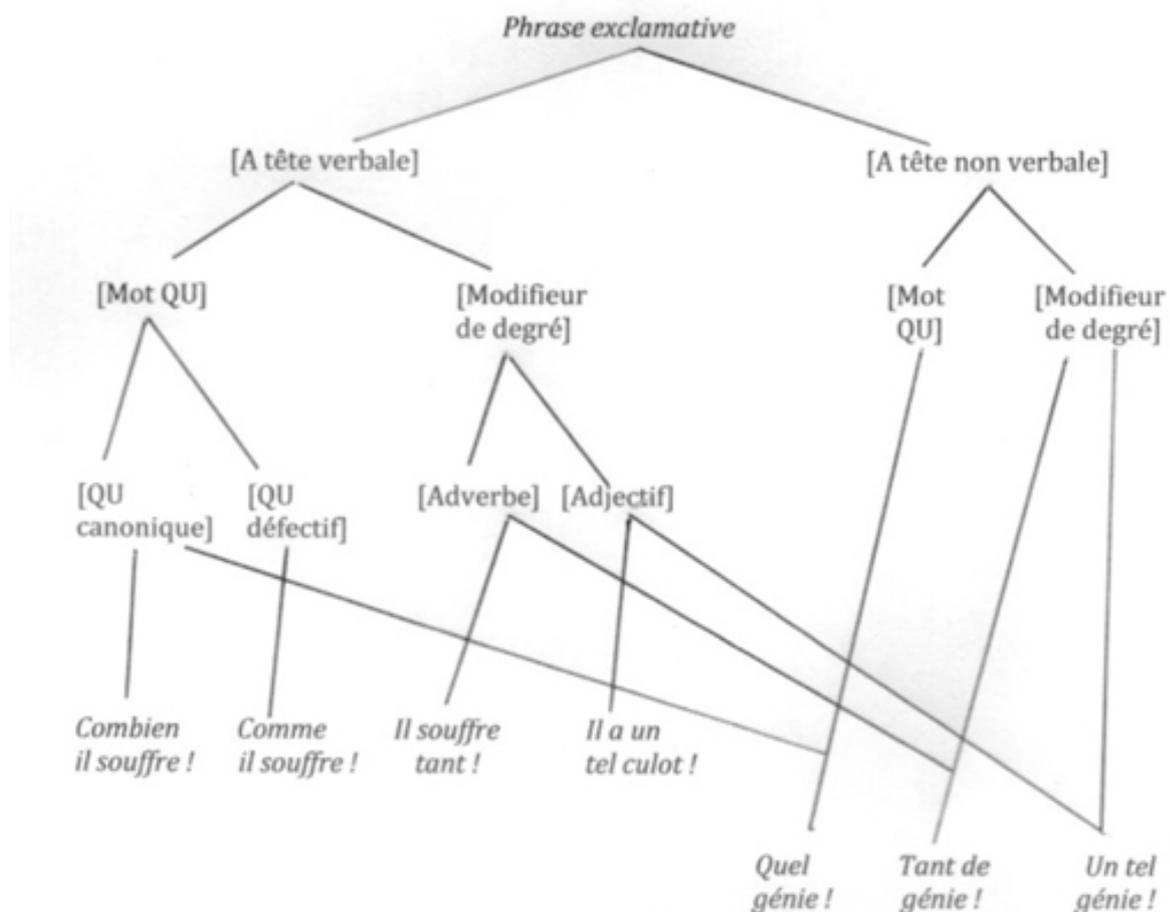
- (6) a. Elle a fait tant de progrès !
b. Elle est tellement belle !
c. Elle a une telle audace !

Le type exclamatif subsume également un sous-type averbal : il présente un syntagme nominal ou adjectival (SN ou SA) qui comporte un des mots exclamatifs (QU ou adverbial de degré) présentés plus haut.

³ Remarque sur la ponctuation des exemples : le point d'exclamation en typographie n'est pas réservé aux énoncés de type exclamatif. Il est, de fait, utilisé pour signaler une forte implication du locuteur dans l'acte de discours porté par son énoncé. Nous l'utilisons dans ce chapitre conformément à l'usage, il ne permet donc pas de distinguer les phrases exclamatives des phrases appartenant à un autre type.

- (7) a. « Elle larmoie [...] et gémit : « Que de boue ! » (Frantext : Genevoix M., 1950).
 b. « On sort les oriflammes et les discours! Pauvre colonel par-ci ... Pauvre général par-là ... Quel dommage ! Une si noble figure ! Une telle lumière ! (Frantext : Gibeau 1952)

Synthétiquement sous forme d'un arbre taxinomique :



1.2. Diversité interprétative

Le type exclamatif est unifié au plan du contenu sémantico-logique : une phrase exclamative dénote une proposition et elle a la propriété d'ego-évidentialité : la source du jugement et de la vérité qu'elle expriment est le locuteur. Le critère d'appartenance au type est la mauvaise formation avec un adjectif qui introduit un point de vue distinct de celui du locuteur. C'est illustré en (2) ci-dessus et en (8) ci-dessous avec une exclamative averbale.

- (8) a. [Puis, Pierre a pris le micro.] Un fiasco complet, selon tous les témoins.
 b. [Puis, Pierre a pris le micro.] * Quel fiasco, selon tous les témoins

Par ailleurs, sur la base de contrastes comme (9) et (10) ci-dessous, on constate que les mots exclamatifs sélectionnent des contenus propositionnels distincts.

- (9) a. * Ce qu'il a cuit le poulet, notre jeune cuistot !
b. Ce qu'il a cuit de poulet, notre jeune cuistot !
c. Comme il a cuit le poulet, notre jeune cuistot !
- (10) a. * Une telle maison !
a'. Un tel taudis !
c. Quelle maison !
d. Quel taudis !

Si on peut être d'accord avec Milner que les mots exclamatifs n'ont pas d'interprétation de haut degré, il n'en reste pas moins que *ce que* exige de se combiner avec un contenu gradable, alors que *comme* ne le requiert pas. Il n'est donc pas possible d'impliquer, comme Milner, que les mots exclamatifs sont amorphes sémantiquement. Ils opèrent une sélection sémantique. De fait, cela correspond à trois types interprétatifs : les exclamatives scalaires (11), les exclamatives à parangon (12) et enfin les exclamatives de manière (13). Chaque type impose des contraintes sur le contenu distinctes.

- (11) a. Qu'est-ce qu'il est beau !
b. Comme il pleut !
c. Il est tellement beau !
- (12) a. Quel chapeau il portait ce jour-là !
b. Quel sourire angélique !
- (13) a. Comme il me traite, celui-là !
b. Comme il a coupé court à toute discussion, le goujat !

1.3. Unité illocutoire

Le type exclamatif est unifié au plan illocutoire. Dans son emploi racine, la phrase exclamative est associée à un seul potentiel illocutoire : il contraint le locuteur à effectuer un acte d'exclamation. L'acte d'exclamation se distingue crucialement de l'assertion ou de la question en ce que son effectivité ne dépend pas de la ratification par l'interlocuteur. Dans son emploi complément, la phrase exclamative apporte un contenu qui se combine avec celui qu'apporte la phase matrice, comme le ferait le contenu d'une complétive déclarative complément. A une différence néanmoins, qui est liée à la spécificité sémantique du type exclamatif, ce contenu se comporte de façon analogue à un contenu présupposé : il reste vrai quel que soit le verbe qui l'enchâsse. Autrement dit, la phrase exclamative se distingue de la phrase déclarative dans l'emploi racine aussi bien que dans l'emploi subordonné.

1.3. Les tours qui ne relèvent pas du type exclamatif.

Je reviendrai dans les paragraphes §9 et §10 sur les tours que la tradition grammaticale répute exclamatifs et que j'analyse comme ne relevant pas du type exclamatif (14), (15) ou dont je suspends l'analyse en attendant une description plus fine (16), (17).

– Le premier groupe se présente comme une phrase déclarative qui comporte un groupe nominal présentant deux formes particulières de détermination indéfinie : emphase prosodique sur l'article indéfini (14a), *un(e) de ces* (14b), *d'un(e)* (14c)⁴.

- (14) a. Il m'a fait UNE peur !
b. Il m'a fait une de ces peurs !
c. Ce projet est {d'un intelligent | d'une intelligence} !

– Le second rassemble des interrogatives. Je les analyserai comme des interrogatives mobilisant une interprétation rhétorique et avec un effet exclamant. De fait, l'analyse de ce groupe est cruciale pour l'analyse des exclamatives car il est à l'origine de la tentative de réduire le type exclamatif au type interrogatif.

- (15) a. Qui pourrait le croire !
b. Est-ce (dieu) possible !
c. Est-il génial, ce type !

– Le troisième est un tour en *si* antéposé.

- (16) a. Si c'est doux, ce velours de soie !
b. Si c'est pas possible !

– Le dernier est un tour averbal présentant un syntagme nominal défini.

- (17) a. La gaffe !
b. Cette gaffe !

2. Les marqueurs exclamatifs

J'appelle *marqueur exclamatif* l'élément lexical qui apparaît obligatoirement dans une phrase de type exclamatif, et qui de ce fait l'identifie comme telle. On distingue trois types de marqueurs exclamatifs :

- des adverbes QU *comme (comment), ce que, que, qu'est-ce que* ;
- des adverbes de degré *si, tant, tellement* ;
- l'adjectif QU *quel* et l'adjectif *tel*.

J'examine en détail dans ce paragraphe leurs propriétés syntaxiques.

⁴ Je note l'emphase de façon informelle en mettant la syllabe accentuée en majuscule.

2.1. Les marqueurs exclamatifs QU

Les marqueurs exclamatifs QU partagent tous la même propriété fonctionnelle (définitoire des unités QU) : ils remplissent une fonction de complément⁵ ou d'adjectif dans la phrase exclamative quelle que soit la position qu'ils occupent dans cette phrase. Par contre, ils se distinguent par les propriétés qui sont associées à leur extraction (placement en tête de phrase).

Marqueurs exclamatifs QU	Propriétés fonctionnelles	Propriétés liées à l'extraction syntaxique
<i>Combien, quel</i>	+	Toutes
<i>Comme (% comment)</i>	+	Une seule (l'inversion stylistique) dans un seul contexte.
<i>Ce que, qu'est-ce que</i>	+	
<i>Que</i>	+	Dépend de sa fonction : – la plupart quand il est spécifieur de SN. – une seule (l'inversion stylistique) comme <i>comme, ce que, qu'est-ce que</i> quand il est adverbe.

Tableau 1. Propriétés des mots exclamatifs QU

Comme le montre le tableau 1, les mots QU exclamatifs se répartissent en deux groupes : *combien, quel, que*[spécifieur de SN] se comportent comme les mots QU interrogatifs, alors que *comme, ce que, qu'est-ce que, que* [dans ses autres fonctions] n'ont que quelques propriétés en commun avec eux. On peut donc hésiter sur leur analyse. Gérard 1980 défend l'idée que les unités analysées ici comme des adverbes QU sont en fait des complémenteurs. Elle fait l'hypothèse que l'évolution diachronique du français favorise la généralisation de l'emploi du complémenteur : le fait que les unités *que, comme ce que, qu'est-ce que* n'aient pas les propriétés canoniques des mots QU est un fort argument en faveur de cette thèse⁶.

⁵ Je compte le sujet syntaxique parmi les compléments (il réalise syntaxiquement un des arguments de la relation verbale).

⁶ J'avais adopté cette analyse dans Marandin 2008 ; j'y renonce dans cette étude sur la base d'un argument : seule l'extraction syntaxique légitime l'inversion stylistique. Or, l'inversion stylistique est grammaticale dans les exclamatives à marqueur QU défectif.

2.1.1. *Combien, quel*

Combien est l'adverbe QU qui a le spectre fonctionnel le plus général : il remplit la fonction de spécifieur dans SN, SA et Sadv (18), complément du verbe (19), adjectif au verbe (sémantiquement, ils modifient le verbe ou bien le SV ou bien un dépendant du verbe) (20). On notera toutefois qu'il tend à disparaître de la phrase racine dans la langue contemporaine où il est remplacé par *que* dans son emploi de spécifieur de GN et par *comme, ce que, qu'est-ce que* dans ses autres emplois.

- (18) a. Combien de fois s'est-il trompé !
b. « Mais combien long est le circuit ! » (Frantext : Bachelard G., 1957).
c. « Combien facilement elle donne au spectacle une apparence d'art ! » (Frantext : Lifar S, 1952).
- (19) a. % Combien ça pèse sur ses épaules, toutes ces responsabilités !
b. % Combien ça coûte, toutes ces visites !
- (20) a. Combien il a souffert, le pauvre !
b. « Combien il [l'ordre] me manque » (Frantext : Schaeffer P., 1952).
c. « Combien il faut se méfier des majuscules ! » (Frantext : Makine A., 1995).

Seul parmi les adverbes QU, *combien*, peut être employé seul comme un SN (dénotant un humain ou un non-humain) avec une fonction de sujet : *Combien sont morts ! Combien reste à faire !*

Quel est un adjectif QU. Il est épithète ou attribut. L'emploi attribut n'est naturel que dans un style de discours soutenu (21a) :

- (21) a. « Et s'il allait à la chasse sur son éléphant et qu'il rencontrât un de ces tigres mangeurs d'homme [...] quel serait mon désespoir ! » (Frantext : Ormesson J. d', 1993).
b. « Quelle pitié vous me faites, ma soeur ! Restez donc avec vos obéisseuses, et dominez sur elles » (Frantext : H. de Montherlant, 1954).
c. « Oh ! Papa, si tu savais quel travail nous avons eu ces derniers jours ! » (Frantext : A. Camus, 1955).

Combien et *quel* peuvent apparaître in situ dans la phrase (22a,b). Si on admet qu'ils sont in situ lorsqu'ils sont sujets, ils sont alors parfaitement naturels (22c).

- (22) a. « Je sais bien qu'il y a la tradition carnavalesque des Flandres, mais combien moins agressive ! » (Frantext : Huyghe R., 1955).
b. « A ceux-là, nous n'aurons rien à donner : nous aurons tout à recevoir de ces Lazares surgis de quel abîme ! » (Frantext : Mauriac F., 1945).
c. « Olivier aimait ces moments où le village posait un doigt sur ses lèvres. Quel calme se répandait ! » (Frantext : Sabatier R., 1974).

Corrélativement, il peut y avoir plusieurs unités QU dans la phrase. Il peut donc y avoir plusieurs marqueurs exclamationnels dans la même phrase. Cette possibilité est peu attestée dans le discours ordinaire (23).

- (23) a. Que de malversations ont été commises par combien de fraudeurs véreux !
b. « Avec quelle mesquinerie d'esprit et de moyens, et dans quel désordre, ne cherchons-nous pas encore aujourd'hui ! » (Frantext : Teilhard de Chardin, 1955).

Combien peut être extrait⁷ seul alors que le constituant où il prend sa fonction se trouve dans le corps de la phrase (24).

- (24) a. Combien tu as fait de voyages insensés dans tes rêves !
a'. Combien de voyages insensés tu as fait dans tes rêves !
b. Combien nous sommes sages !
b'. % Combien sages nous sommes !
c. Combien il a regretté amèrement sa décision !
c'. % Combien amèrement il a regretté sa décision !

Combien ne peut pas être mis en relation avec le complément d'une préposition ; c'est ce qui est attendu d'un mot QU canonique (25a) et ce en quoi il se distingue des autres marqueurs exclamationnels (25b).

- (25) a. * Combien ils habitent dans {de | des} jolies maisons !
b. {Comme | qu | ce qu | qu'est-ce qu} ils habitent dans {de | des} jolies maisons !

– *Combien* peut entrer dans une relation à distance⁸. Ce comportement est très peu attesté dans le discours ordinaire (26).

- (26) a. Combien d'incapables ne m'a-t-il pas dit qu'il connaissait !
b. « Je me rappelle encore combien de sottises vous avez voulu que je commette » (Milner, 1978, page 263).
c. Quels beaux voyages je sais que tu vas faire !
c'. Rappelez-vous quels beaux voyages on disait que tu allais faire !
d. « A combien de sollicitations je regrette aujourd'hui de n'avoir pas cédé ! » (Frantext : Gide A., 1951).

⁷ L'emploi que je fais du terme *extraction* ne présuppose pas une transformation de mouvement : un mot QU en tête de phrase est mis en relation syntaxique avec un constituant apparaissant dans la phrase.

⁸ Le mot QU prend fonction dans la phrase enchâssée. Lorsqu'il est extrait seul, et qu'il entre dans une relation à distance, la mise en relation à distance de *combien* ne semble optimale qu'avec un SN. Elle est beaucoup plus difficile quand elle met en jeu un SA ou un Sadv.

(i) ?? *Combien m'as-tu dit qu'il avait répondu amèrement*

– *Combien* et *quel* autorisent l'inversion du SN sujet (inversion stylistique). L'inversion stylistique est une propriété caractéristique de l'extraction ; dans cette étude, c'est la propriété caractéristique d'un mot QU (27).

- (27) a. {Combien | que} de retard aura apporté cette indécision !
b. [Le candidat] Combien l'aura déçu la réaction des électeurs !
c. Quel souvenir lui laissait cette aventure !

– *Combien* et *quel* autorise la suffixation de la proforme sujet en phrase racine (28)⁹.

- (28) a. Combien d'illusions faut-il perdre pour faire de la politique !
a'. Combien faut-il perdre d'illusions pour faire de la politique !
b. Que de folies aura-t-il commises dans sa vie !
c. Combien a-t-il souffert, le vieux lion !
d. Dans quel état te mets-tu !

2.1.2. *Comme, ce que, qu'est-ce que*

Comme, ce que et *qu'est-ce que* ne peuvent pas remplir la fonction de spécifieur, que ce soit dans un SN, un SA ou un SAdv. Ils peuvent être complément d'un verbe : *comme* est compatible avec un verbe sélectionnant un adverbial de manière (29a)¹⁰, alors que *ce que, qu'est-ce que* sont compatibles avec un verbe sélectionnant un adverbial de quantité (30b,c). *Comme* est le seul adverbe exclamatif qui peut remplir la fonction d'attribut (31)¹¹.

- (29) a. Comme il me traite !
b. ?? Comme ça peut coûter, tous ces déplacements en voiture !
c. * Comme une mère peut faire pour ses enfants !
- (30) a. * {Ce que | qu'est-ce que} il me traite !
b. {Ce que | qu'est-ce que} ça peut coûter, tous ces déplacements en voiture !
c. {Ce que | qu'est-ce que} une mère peut faire pour ses enfants !
- (31) a. Comme il est, celui-là !
b. * (Que | ce que | qu'est ce que | combien) il est, celui-là

Ils peuvent être adjoints au verbe. Dans ce cas, ils peuvent modifier le verbe directement, le SV ou bien un dépendant du verbe.

- (32) a. {Comme | ce que | qu'est-ce que} ça me {pèse | coûte}, toutes ces réunions !
b. {Comme | ce que | qu'est-ce que} il regrette ses décisions !
c. {Comme | ce que | qu'est-ce que} ça coûte cher, toutes ces réunions !
d. {Comme | ce que | qu'est-ce que} il est futé !

⁹ Ce qui est aussi appelé *inversion du sujet clitique*.

¹⁰ On verra plus bas que *comme* autorise aussi bien l'interprétation scalaire que l'interprétation de manière, alors que *que, ce que* et *qu'est-ce que* n'autorisent que l'interprétation scalaire.

¹¹ Ainsi que *comment*, voir plus loin.

- e. {Comme | ce que | qu'est-ce que} il a toussé cette nuit !
 f. {Comme | ce que | qu'est-ce que} on a ri toute la nuit !

Propriétés liées à l'extraction :

– *Comme* et *ce que*, *qu'est-ce que* n'ont pas les propriétés attendues d'un mot QU¹² : (a) ils ne peuvent pas apparaître *in situ* à l'intérieur de la phrase ; (b) ils peuvent être mis en relation avec le complément d'un syntagme prépositionnel à l'intérieur de la phrase (voir (25b) ci-dessus) ; (c) ils ne peuvent pas entrer en relation à distance avec un élément dans une phrase enchâssée¹³.

Ils n'autorisent pas la suffixation de la proforme sujet en phrase racine, à la différence des exclamatifs *combien*, *quel* (voir (28) ci-dessus) et des mots interrogatifs QU (33).

- (33) a. * {Comme | ce que | qu'est-ce que} faut-il se méfier des journalistes quand on veut faire de la politique
 b. * {Comme | ce que | qu'est-ce que} est-il intelligent, ce type

– Ils se distinguent dans la mise en relation avec un SN quantifié en *de*. La mise en relation de *comme* avec un N non modifié discret est très dégradée, au contraire de *ce que*, *qu'est-ce que* (34). Il n'y a pas de contraste si le N est modifié ou bien massique (35a,b,c). La mise en relation avec un indéfini pluriel est naturelle (35d).

- (34) a. ?* Comme il a fait d'erreurs dans sa carrière
 b. % {Ce que | qu'est-ce que} il fait d'erreurs dans sa carrière !
- (35) a. {Comme | ce que | qu'est-ce que} il a de la chance !
 b. « Comme elle faisait de fines reprises, ta mère ! » (Frantext : Sabatier R., 1969).
 c. {Ce que | qu'est-ce que} elle faisait de fines reprises, ta mère !
 d. {Comme | ce que | qu'est-ce que} il a fait des erreurs dans sa carrière !

¹² C'est la raison pour laquelle je les qualifie de *défectif*.

¹³ Ils peuvent être mis en relation avec le dépendant d'un verbe à l'infinitif dans une phrase présentant une construction causative (*faire faire* en (i.a)) ou bien avec un verbe à montée (*sembler* en (i.b)). C'est attendu si on admet que l'infinitif ne fait pas partie d'une phrase séparée de la phrase matrice. Dans les tours où on analyse l'infinitif comme la tête d'une phrase enchâssée, la phrase est mal formée ou bien impose que l'exclamatif porte sur le verbe racine (ii.a-c). Ce qui montre à nouveau que la mise en relation à distance de l'exclamatif est agrammaticale.

- (i) a. {Comme | ce que | qu'est-ce que} il a fait faire des progrès à ton fils !
 b. {Comme | ce que | qu'est-ce que} il nous a semblé être intelligent !
- (ii) a.* {Comme | ce que | qu'est-ce que} il nous a promis de faire des progrès en maths
 b. * {Comme | ce que | qu'est-ce que} il prétend être malheureux
 c. * {Comme | ce que | qu'est-ce que} il a essayé d'être populaire

Comme et *ce que, qu'est-ce que* n'ont qu'une seule propriété caractéristique des mots QU : ils autorisent l'inversion stylistique, mais sous contrainte. L'inversion stylistique n'est possible que lorsqu'ils modifient un verbe intrinsèquement gradable qui réfère à une région élevée dans une échelle de quantité : c'est le cas de l'emploi figuré des verbes *coûter* [à quelqu'un], *peser* [à quelqu'un] (36.a). Dans tous les autres cas, l'inversion est mal formée (36b, c)¹⁴.

- (36) a. {Comme | ce que | qu'est-ce que} {me coûtent | me pèsent} ces réunions incessantes !
 b. * {Comme | ce que | qu'est-ce que} s'ennuient les élèves
 c. * {Comme | ce que | qu'est-ce que} chantent bien les élèves

Comment a un usage exclamatif dans le discours des jeunes générations ; son emploi reste sub-standard¹⁵. *Comment* exclamatif a la même gamme d'emploi que *comme* :

- (37) a. Comment il me traite !
 b. Comment t'es, toi !
 c. Comment ça me barbe, ce truc !

Il semble fonctionner comme la forme forte de l'exclamatif *comme*. C'est ainsi que *comment* peut apparaître à l'intérieur de la phrase, alors que *comme* ne le peut pas : *Il m'a traité comment, le con !*

2.1.3. *Que*

L'exclamatif *que* n'est employé que dans la phrase racine ; il est agrammatical dans la phrase complément. Ses propriétés varient selon sa fonction ; il a trois comportements différents selon les trois fonctions qu'il remplit dans la phrase.

a) Lorsque *que* est spécifieur de SN, il se comporte comme *combien* qu'il remplace dans la langue contemporaine (38). En (38b), il est extrait seul du SN *que de progrès*.

- (38) a. Que de progrès tu as faits !
 b. Qu'il a fait de progrès !
 c. Que de personnes se sont trompées !

Que dans cet emploi a quelques unes des propriétés liées à l'extraction caractéristiques des mots QU : (a) il peut apparaître dans la phrase en position sujet (39a), mais pas *in situ* à l'intérieur de la phrase (39b), contrairement à *combien* par exemple (39c) ; (b) il ne peut pas

¹⁴ Comme il est attendu, l'inversion élaborative (Marandin 2018b) est possible quel que soit l'introducteur (i).

(i) a. « Combien sont arbitraires en ces choses les conventions de la pudeur ! » (Frantext : Jankélévitch V., 1957).
 b. {Comme | ce que | qu'est-ce que} sont arbitraires les conventions de la pudeur !

¹⁵ Voir plus bas l'exclamative de manière.

être le complément d'une préposition (39d) ; enfin (c), la relation à distance est très dégradée (40)¹⁶.

- (39) a. Que de malheurs lui sont tombés sur la tête!
b. * On a commis que de crimes en ton nom, Liberté
c. On a commis combien de crimes en ton nom, Liberté !
d. * A que de guichets fermés il s'est heurté
d'. A combien de guichets fermés il s'est heurté !

- (40) a. ?? Que d'erreurs je sais qu'il va commettre
b. * Qu'il pense qu'il a fait de progrès

– Il autorise l'inversion stylistique (41a) et la postposition du sujet clitique (41b).

- (41) a. « Que de problèmes fait éclater chacun de ces mots ! » (Frantext : Gurvitch G., 1968).
b. Que d'impairs n'a-t-il pas commis pendant l'entrevue !

b) *Que* est marginalement possible comme complément d'un verbe sous-catégorisant un adverbial de quantité.

- (42) a. ?% Que ça coûte, de nourrir une famille de six enfants !
b. ?% Que ça pèse, un sac à dos de randonnée !
c. * Qu'elle a fait pour ses enfants malgré sa misère

c) *Que* est naturel comme adverbe adjoint au verbe portant sur le verbe, le SV ou un dépendant du SV. Dans cet emploi, il se comporte comme *ce que* et *qu'est-ce que* avec les mêmes propriétés liées à l'extraction (43).

- (43) a. Que ça me {pèse | coûte}, toutes ces réunions !
b. Qu'il risque gros dans cette affaire !
c. Qu'il est futé !

On note toutefois une différence : *que* est moins acceptable avec un SV dont le contenu n'est pas lexicalement quantifiable, gradable ou intensifiable que les exclamatifs *comme*, *ce que*, *qu'est-ce que*.

¹⁶ Remarque. Comme les exclamatifs *comme*, *ce que* et *qu'est-ce que*, il ne peut être mis en relation qu'avec un infinitif dépendant d'un verbe causatif ou à montée (i.a,b), et pas avec un infinitif tête d'une phrase enchâssée (i.c). Revoir la note 11 plus haut.

- (i) a. Que de progrès il a fait faire à son fils !
b. Que de progrès il semble avoir fait !
c. * Que de progrès il nous a promis de faire

- (44) [En parlant d'un bébé dans son berceau]
 a. ? Qu'il remue
 b. Qu'il s'agite !
 c. Ce qu'il {remue | s'agite} !
- (45) [En parlant d'un jeune enfant concentré sur ses devoirs]
 a. ?? Qu'il pense
 b. ? Qu'il rumine !
 c. Comme il {pense | rumine} !

2.2. Les adverbes exclamatifs *tant*, *tellement*, *si* et l'adjectif *tel*

Les adverbes de degré exclamatifs ont les fonctions des adverbes de degré ordinaires : spécifieur dans SN (46a) ou SA (46b), complément du verbe (46c,d) ou adjectif (46e, f)¹⁷.

- (46) a. Elle marche avec {tant | tellement | * si} d'élégance !
 b. Il est {??tant | tellement | si} beau !
 c. Ca pèse {tant | tellement | * si}, un sac à dos mal fait!
 d. Ca coûte {tant | tellement | * si}, tous ces déplacements !
 e. Ca me {pèse | coûte} {tant | tellement | * si}, toutes ces réunions
 f. Ils travaillent {tant | tellement | * si}!

L'adjectif exclamatif *tel* apparaît en fonction d'épithète en position prénominale dans un SN indéfini : *une telle honte*, *de telles folies*. L'emploi attribut est agrammatical : * *Il est tel*.

- (57) a. « Ell'dit à pleine voix : « J'n'aurais pas cru qu'un tel supplice / Pût en si peu de temps me procurer un tel délice ! » (Frantext : G. Brassens, 1981).
 b. « Pour entrer dans mon garage, c'est une telle acrobatie !? Chaque fois je m'accroche une aile !? » (Frantext : B. Blier, 1972).

Remarque :

Les adverbes *si*, *tant*, *tellement* ont d'autres emplois : ils peuvent se construire avec une consécutive (58a) ou une comparative (58b,c).

¹⁷ En tant que spécifieur de SN, *tant*, *tellement* peuvent être employés seul comme un SN dénotant un humain ou un non humain.

- (i) a. J'ai tant / tellement à faire !
 b. Tant / tellement reste à faire !
 c. Tellement / tant sont morts !

On note le développement de *trop* avec un sens exclamatif dans le discours des jeunes générations : *il est trop fort*, *il travaille trop bien*, *il assure trop*.

- (58) a. Il marcha {si vite | avec tant de hâte | avec une telle hâte} que personne ne put le suivre).
 b. Les affaires ne sont pas si mauvaises que les journaux le laissent croire.
 b'. Il n'a pas tant de tort qu'on pourrait croire.

Ils peuvent aussi s'employer de façon absolue et sans valeur exclamative (59). Ils sont alors anaphoriques : ils déclenchent une interprétation de comparaison avec un degré reconstruit dans le contexte. C'est le seul emploi possible dans les interrogatives et les désidératives : l'interprétation de (59a) peut être paraphrasé comme 'est-il {aussi riche que ça | aussi riche qu'on le dit} ?' et (59b) comme 'arrête de travailler autant que tu le fais'.

- (59) a. Est-il si riche ?
 b. Arrête de tant travailler !

Plusieurs auteurs ont proposé que, si l'emploi anaphorique dérive de l'emploi avec comparative (Bolinger 1972), l'emploi exclamatif dérive de l'emploi avec consécutive (Bolinger 1972, Milner 1978) : l'interprétation anaphorique étant déclenchée par l'ellipse ou la non-réalisation de la comparative et l'interprétation exclamative par l'ellipse ou la non-réalisation de la consécutive¹⁸. Cette analyse, qui se veut une explication de la genèse du sens exclamatif, ne rend pas compte du fait qu'ils acquièrent les mêmes propriétés de modifieur de degré que celles des adverbes exclamatifs QU ni que la phrase où ils apparaissent acquière les propriétés que je rassemble comme caractéristiques du type exclamatif.

L'adjectif *tel* a, lui aussi, d'autres emplois. Il peut être construit avec une consécutive (60a) et il peut être employé absolument (60b).

- (60) a. Il éprouva un tel plaisir qu'il se mit à sourire.
 b. Il oublia de rendre sa copie, elle se garda de commettre une telle erreur.
 c. « Il me demanda ce qu'était devenu mon livre projeté sur l'histoire et l'historien. Combien de telles confidences sont impossibles aujourd'hui ! » (Frantext : Michelet J., 1848).

Dans l'emploi absolu, il a une interprétation anaphorique qui est distincte de celle de *si*, *tant*, *tellement* : il introduit une propriété, reconstruite à partir du contexte, qui permet d'identifier le référent du SN où il apparaît : *une telle erreur* en (60b) est interprété comme 'oublier de rendre sa copie'. A la différence de *si*, *tant* et *tellement*, l'adjectif *tel* anaphorique est possible dans un énoncé exclamatif (60c). On peut concevoir la même hypothèse sur l'étiologie du sens exclamatif de *tel*, et la même mise en doute de sa pertinence et de sa validité.

¹⁸ Analyse cohérente avec l'hypothèse que les marqueurs exclamatifs mettent en jeu un degré « inassignable », « hors échelle », en un mot « ineffable » (Potts 2007a, 2007b) : il est d'autant plus ineffable qu'il n'est pas exprimé explicitement. Je remets en cause cette analyse au §4.

3. L'exclamative complément

La phrase exclamative peut être complément d'une tête verbale ou adjectivale¹⁹. Cet emploi est soumis aux propriétés de sélection syntaxique et sémantique de cette tête (Grimshaw 1979). L'adjectif *incertain* ne peut pas être construit avec une exclamative : comme on va le voir dans cette section, (61a) viole une contrainte syntaxique et (61b) une contrainte sémantique.

- (61) a. * C'est incertain {combien | comme | ce que} Paul est bête
b. * Il est incertain que Paul soit si bête

Les mêmes généralisations valent pour les têtes verbales et adjectivales. Pour des raisons de place, je privilégie dans ce paragraphe les illustrations avec des verbes.

3.1. Sélection syntaxique

La sélection syntaxique par la tête verbale est distincte selon le sous-type exclamatif. L'exclamative à introducteur QU ne peut pas être sujet (62a,b) à la différence du sous-type à adverbe et adjectif exclamatif (62c-e).

- (62) a. *{Combien | comme | ce qu'} il est intelligent ne m'intéresse pas
b. *Quelle piètre figure il a fait m'a étonné
c. Qu'il soit tellement intelligent ne m'intéresse pas.
d. Qu'il ait fait si piètre figure m'a étonné.
e. Qu'il ait fait de telles erreurs est incompréhensible.

L'exclamative complément est toujours à l'indicatif lorsqu'elle est introduite par un mot QU ; elle est à l'indicatif ou au subjonctif selon la demande du verbe tête pour celles qui ont recours à un adverbe (63).

- (63) a. Marie a rappelé que Pierre {était | *fût} tellement beau dans sa jeunesse.
b. Marie regrette que Pierre {soit | *est} si malheureux à l'école.

L'exclamative à introducteur QU est sélectionnée par les verbes qui sélectionnent une interrogative; mais, de plus, le verbe doit légitimer l'interprétation résolutive de la question.

¹⁹ Autrement dit, elle peut être employée comme une complétive sujet ou objet. Je rappelle que la complétive en *que* (exclamatif) n'est pas grammaticale : (i.b) et (i.c) ne sont interprétables que comme des complétives déclaratives.

- (i) a. * Il m'a dit que de progrès tu avais faits
b. Il m'a dit que ça lui pèse, toutes ces réunions (*cf.* Il m'a dit combien ça lui pèse, toutes ces réunions).
c. Il m'a dit qu'il risque gros dans cette affaire (*cf.* Il m'a dit combien il risque gros dans cette affaire).

Cette contrainte écarte les verbes qui sélectionnent une interrogative exclusivement interprétée comme une question : par exemple, *demander* en (64a,a') ou *incertain* en (61a) ci-dessus ou (64b) ci-dessous.

- (64) a. Paul m'a demandé combien j'ai écrit de livres.
 a'. * Paul m'a demandé {combien | comme | ce que | qu'est-ce que} j'ai regretté amèrement la décision de Marie
 b. C'est incertain qui va venir.
 b'. * C'est incertain {combien | comme | ce que | qu'est-ce que} il a regretté la décision de Marie

L'exclamative à adverbe ou adjectif exclamatif n'est possible qu'avec un verbe qui sélectionne une déclarative sujet ou complément. Le verbe *parler* qui n'admet pas de complétive complément (65a) n'admet pas d'exclamative (65b, c).

- (65) a. * Paul parle que Marie est belle
 a.* Paul parle que Marie est tellement belle
 b. * Paul parle comme Marie est belle

Un verbe donné peut donc sélectionner les deux sous-types d'exclamatives (par exemple *réaliser* (66a,a')) ou seulement l'un d'entre eux : *regarder* et *déplorer* (41b-c').

- (66) a. Marie a réalisé {combien | comme | ce que | % qu'est-ce que} Paul avait souffert.
 a'. Marie a réalisé que Paul avait tellement souffert.
 b. Regarde {combien | comme | ce que | % qu'est-ce que} c'est beau!
 b'. * Regarde que c'est tellement beau
 c. Paul déplore que Marie ait tant souffert.
 c'. * Paul déplore {combien | comme | ce que | qu'est-ce que} Marie a tant souffert

3.2. Sélection sémantique

La condition de sélection syntaxique remplie, un verbe peut se combiner avec une exclamative s'il remplit deux conditions sémantiques :

- la situation décrite par la phrase complément est actuelle ou a été actuelle (dans le passé),
- la relation décrite par le verbe ne met pas en jeu la vérité de la proposition. La contrainte exclut les verbes décrivant une activité dialogique ou un processus cognitif ou inférentiel, qui touche à la vérité de la proposition.

A l'évidence, ces deux contraintes sont cohérentes avec la sémantique vériconditionnelle de la proposition que nous détaillerons au §4.2 plus bas.

Les verbes *rêver*, *s'imaginer* présentent la situation décrite par le complément comme étant non actuelle (67); les verbes *affirmer*, *décider* décrivent une relation entre l'agent et la proposition qui met en jeu sa vérité (68). Ils ne donnent pas lieu à des exclamatives complément grammaticales.

- (67) a. * Il rêvait qu'il était tellement riche
 a'. * Il s'imagina combien il était riche
- (68) a. * Il affirmait qu'elle avait tellement raison
 b. * Ils finirent pas décider ce qu'elle avait tort

Cette double condition sémantique s'applique de la même façon pour les deux sous-types d'exclamatives. Elle s'applique aussi bien à l'échelle d'un verbe individuel qu'à l'échelle des classes sémantiques de verbes.

A l'échelle d'un verbe, les deux contraintes sémantiques peuvent être sensibles à des paramètres d'emploi. La première contrainte peut être sensible au temps. C'est le cas du verbe *prévoir* (69). La complétive peut décrire une situation actuelle quand le verbe est employé au passé, ce qui n'est pas possible quand il est employé au présent. Au présent, le verbe introduit une situation qui n'existe pas (encore). L'exclamative est bien formée dans le premier cas, mais pas dans le second.

- (69) a. [Phrase prononcée après une catastrophe] On ne pouvait pas prévoir à l'avance qu'il y aurait tant de dégâts.
 b. [Pendant le déroulement de la catastrophe] * On peut d'ores et déjà prévoir qu'il y aura tant de dégâts

La seconde contrainte peut-être sensible à la personne quand celle-ci est corrélée à deux sens du verbe. C'est le cas du verbe *trouver* (70). A la première personne du présent, *trouver* décrit un jugement immédiat du locuteur (Ducrot 1980); aux autres personnes et temps, *trouver* décrit un jugement résultant d'une recherche. L'exclamative est compatible avec *trouver* dans son premier emploi (70.a,b) ; elle est incompatible avec *trouver* dans le second emploi (70.c).

- (70) a. «La famille, moins on la voit, plus on l'aime» et je trouve que c'est tellement vrai » (Google, www.leslie-parisienne.fr/.../tellement-proches/).
 b. [LocA. Qu'est-ce que tu en penses?]
 LocB. Je trouve que c'est tellement moche, de traiter les gens comme ça !
 c. [Loc1. Alors il veut toujours expulser son locataire ?]
 Loc2. : # Non, il a trouvé que c'est tellement moche, de traiter les gens comme ça

La double contrainte se reflète dans la sélection des familles de verbes. Les deux sous-types d'exclamatives sont compatibles avec :

– les verbes de savoir ou de jugement factifs. Un verbe factif est un verbe qui présuppose la vérité de la phrase complément (voir §4.2 plus loin). Généralement, ils décrivent comment l'agent appréhende le monde actuel²⁰.

²⁰ Verbes sélectionnant une exclamative : *admirer, apprendre, comprendre, découvrir, deviner* (au sens de 'découvrir'), *ignorer, remarquer, mesurer, oublier, pressentir, savoir, se souvenir, se rappeler, reconnaître, se rendre compte de, (..)*

- (71) b. Elle devina {combien | comme | ce qu'} il avait souffert dans sa prison.
c. Elle devina qu'il avait été si malheureux dans sa prison.

La contrainte vaut pour l'emploi factif d'un verbe qui n'est pas factif dans tous ses emplois. C'est le cas de *croire* lorsqu'il est à la première personne et nié (72a), alors qu'il ne peut pas se combiner avec une exclamative lorsqu'il décrit une attitude propositionnelle (72b).

- (72) a. « J'avoue que je ne croyais pas que le tirage de l'Espoir baisserait tellement »
(Frantext : Beauvoir S. de, 1954).
b. * Je crois que l'Homme est tellement bon

– les verbes de dire qui ne sont pas factifs²¹.

- (73) a. Il lui a écrit (combien | comme | ce qu') elle lui manquait.
b. Il m'a répété qu'il était si malheureux à cette époque.

Les exclamatives à mot QU sont sélectionnées par les verbes de perception, surtout dans une phrase à l'impératif (74)²².

- (74) a. Il sentit {% combien | comme | ce que} elle l'aimait !
b. Regarde {% combien | comme | ce que} c'est bien fait !

Les exclamatives à adverbes/adjectifs exclamatifs sont sélectionnées avec les verbes de sentiment, lorsque ceux-ci sont factifs²³.

- (75) a. Je {regrette | déplore | déteste} que Marie soit si malheureuse.
b. * Je {crains | espère} que Marie soit si malheureuse

4. Sémantique du type exclamatif

Je consacre ce paragraphe au statut sémantico-logique qui caractérise le type exclamatif. Je reviendrai dans les paragraphes 5 et 6 aux trois interprétations que peut prendre l'exclamative.

²¹ Verbes acceptant une exclamative : *annoncer, avouer, cacher, dissimuler, indiquer, raconter, révéler, téléphoner,*

– Verbes n'acceptant pas une exclamative : *notifier,(..). Assurer, calculer certifier, concéder, corroborer, garantir, jurer, soutenir, maintenir, prétendre, réfuter, soutenir, (..)*

²² Verbes sélectionnant une exclamative : *écouter, goûter, observer, sentir, toucher, voir, savourer, tâter, (..)*

²³ Verbes sélectionnant une exclamative : *adorer, déplorer, détester, endurer, regretter, (..)*
Verbes ne sélectionnant pas une exclamative : *appréhender, désirer, craindre, espérer, (..)*

4.1. Le contenu de l'exclamative est une proposition

Le contenu d'une exclamative est une proposition. Poser que le contenu de l'exclamative est une proposition n'implique absolument pas que l'acte associé à l'exclamative racine soit une assertion (voir §7 plus bas)²⁴. C'est la seule analyse qui permet de comprendre pourquoi une exclamative peut entrer naturellement dans un système conditionnel (76).

- (76) a. Comme il sera heureux, si tu viens !
a'. Comme il serait heureux si tu venais !
b. Il sera si malheureux si tu ne viens pas !
b'. Il serait si malheureux si tu ne venais pas !

Cela permet également de comprendre pourquoi les exclamatives compléments peuvent naturellement entretenir des relations de discours qui mettent en jeu des contenus propositionnels ; c'est le cas des relations de cause ou de conséquence qui peuvent être explicitées par les connecteurs *car, du coup, en effet* (77).

- (77) a. Marie regrettait que Pierre ait tellement souffert. Du coup, il avait dû être hospitalisé.
b. Marie m'a raconté {combien | comme | ce que} Pierre avait travaillé dur car il devait beaucoup d'argent au fisc.

L'exclamative racine n'a pas cette latitude (78a,b). On verra au paragraphe §6 6 que c'est dû au fait que la proposition n'est pas assertée dans l'exclamative racine (à la différence de la déclarative (78c)), alors qu'elle fait partie du contenu asserté quand elle est complément d'un verbe dans une phrase de type déclaratif (77).

- (78) a. # Paul a travaillé si dur. En effet, il devait beaucoup d'argent à ses parents
b. # Comme Paul a travaillé dur ! En effet, il devait beaucoup d'argent à ses parents
c. Paul a travaillé très dur. En effet, il devait beaucoup d'argent à ses parents.

4.2. Statut vériconditionnel du contenu

Le statut vériconditionnel de la phrase exclamative est fixe : la proposition qu'elle exprime est vraie²⁵. De ce point de vue, elle ressemble à la proposition présupposée ou au contenu impliqué par des expressions d'appréciation subjective (adverbe évaluatif de phrase,

²⁴ Il est ici crucial de bien distinguer les dimensions de description et d'analyse : la dimension sémantique est distincte de la dimension illocutoire.

²⁵ Le contenu de l'exclamative est, pour reprendre le terme anglais, « *veridical* ». « Veridical content is the content the speaker is committed to even though it is not asserted » (Karttunen & Zaenen 2005).

SN de qualité). Cette ressemblance autorise qu'on les compare, ce qui permettra de faire apparaître les spécificités de la phrase exclamative.

4.2.1. Ressemblance avec la présupposition. La vérité de la proposition exclamative est conservée dans les contextes où la présupposition est conservée : protase de la conditionnelle, interrogative, modalisation²⁶. La proposition correspondant à (79) est impliquée par les phrases (80) ci-dessous : l'exclamative est complément et contribue au contenu d'une protase (80a), d'une interrogative (80b) et d'une complétive sous une modalité (80c)²⁷.

(79) Paul a beaucoup souffert pendant sa jeunesse.

- (80) a. Si Paul te dit {combien | comme | ce qu} il avait souffert dans sa jeunesse, alors tout ira bien.
b. Est-ce que Paul t'a dit {combien | comme | ce qu} il avait souffert dans sa jeunesse ?
c. Il est possible que Paul te dise {combien | comme | ce qu} il avait souffert dans sa jeunesse.

La vérité de la proposition exclamative peut être suspendue dans les contextes où la présupposition est suspendue dans une déclarative. C'est en particulier le cas lorsque le contenu de la protase est identique à celui de la présupposition : (81a) n'implique pas que la proposition 'Paul a des enfants' soit vraie. L'exclamative se comporte de manière identique : ni (81b) ni (81c) n'impliquent que Paul se soit lourdement trompé.

- (81) a. Si Paul a des enfants, ses enfants vont à l'école.
b. Si Paul s'est trompé, comme il s'est trompé !
c. % Si Paul s'est trompé, il s'est tellement trompé !

Dans ces deux contextes, phrase exclamative et présupposition ont un comportement identique.

4.2.2. Différence avec la présupposition. Phrase exclamative et présupposition ont un comportement différent vis à vis de la négation du verbe enchâssant. La proposition exclamative complément reste vraie même si le verbe qui l'enchâsse est nié. La proposition correspondant à (79) reste vraie, qu'elle soit exprimée par (82a-a') où le verbe enchâssant est au positif, ou par (82b ,b') où le verbe enchâssant est nié.

²⁶ Ce sont les contextes tests pour identifier une présupposition dans la littérature.

²⁷ On notera que l'acceptabilité du sous-type à adverbe exclamatif est très dégradée dans ce type de contexte

- (i) i. ??Est-ce qu'il t'a dit qu'il a tellement souffert de son licenciement
ii. ?? Il est possible qu'il ait tant souffert de son licenciement

- (82) a. Paul nous a raconté {combienl comme l ce qu} il avait souffert pendant sa jeunesse.
 a'. Paul ne nous a jamais raconté {combienl comme l ce qu} il avait souffert pendant sa jeunesse.
 b. Paul nous a raconté qu'il avait tant souffert pendant sa jeunesse.
 b'. Paul ne nous a jamais raconté qu'il avait {tellement l tant} souffert pendant sa jeunesse.

Dans ce contexte, on observe une différence claire avec la présupposition. La polarité de la proposition présupposée n'est conservée que lorsque le verbe enchâssant est un verbe factif²⁸ ; elle ne l'est pas lorsque le verbe ne l'est pas. *Réaliser* est un verbe factif, *raconter* ne l'est pas. La proposition (79) est impliquée par (83a) et (83b) ; elle l'est par (83c) (si (83c) est vrai), mais elle ne l'est pas par (83d).

- (83) a. Marie a réalisé que Paul avait beaucoup souffert pendant sa jeunesse.
 b. Marie n'a jamais réalisé que Paul avait beaucoup souffert pendant sa jeunesse.
 c. Marie nous a raconté que Paul avait beaucoup souffert pendant sa jeunesse.
 d. Marie ne nous a pas raconté que Paul avait beaucoup souffert pendant sa jeunesse.

On voit donc que la vérité de la proposition exprimée par la phrase exclamative complément est indifférente au verbe enchâssant ; de fait, elle en est indépendante.

La vérité de la proposition exclamative est relativisée à la condition exprimée dans la conditionnelle : en (84), la vérité de *elle est très heureuse* dépend de la vérité de la conditionnelle. De ce point de vue, la phrase exclamative se comporte comme la déclarative. On observe que la présupposition ou l'implicature expressive associée au SN de qualité échappe au système conditionnel : la vérité de la présupposition 'Paul a des enfants' (85a) ou de l'implicature 'Paul est un crétin' (85b) n'est pas affectée par la conditionnelle.

- (84) a. Ce qu'elle aurait été heureuse, si tu étais venu !
 b. Elle aurait été si heureuse, si tu étais venu !
- (85) a. Ses enfants auraient été heureux si Paul était venu.
 b. Ce crétin de Paul aurait été heureux si Marie était venue.

On ne peut donc pas assimiler le statut du contenu de l'exclamative à un contenu présupposé ou impliqué par une expression d'appréciation subjective. Pour rendre compte de la particularité du statut vériconditionnel de la proposition exclamative, je fais l'hypothèse qu'il est lié à son statut évidentiel : la vérité de la proposition est liée à sa source : le jugement du locuteur. La proposition exprimée par la phrase exclamative est vraie car elle est présentée comme l'expression du jugement du locuteur.

²⁸ Un verbe est dit factif quand la proposition véhiculée par son complément phrastique reste vraie, alors que le verbe matrice est nié.

4.3. Statut subjectif du contenu

La tradition grammaticale insiste sur le caractère expressif et/ou subjectif du contenu de l'exclamative. Elle utilise également cette notion de sens subjectif/expressif pour caractériser au moins deux autres types d'expression :

- l'expression d'une réaction émotive vis-à-vis d'un objet intérieur ou extérieur. Le prototype de ce type d'expression est l'interjection : *aïe, hélas, oh, (...)*.
- la formulation d'un sentiment ou d'une opinion personnelle. On cite deux tours. Le premier est la phrase déclarative à la première personne décrivant un état mental ou physique auquel seul le locuteur a accès : *j'ai mal, j'adore le chocolat*. Le second, les expressions d'évaluation subjective interprétées en marge de l'acte de discours principal (essentiellement en marge des assertions). Il s'agit de l'emploi incident des adverbess évaluatifs : *Paul a malheureusement échoué*.

A nouveau, on peut procéder par comparaison avec ces trois types d'expressions pour cerner le caractère propre du type exclamatif.

La littérature met en avant le fait que l'exclamative apparaît souvent comme l'expression d'une réaction émotive immédiate : on présente comme prototypique l'emploi d'une exclamative comme *Que c'est chouette !* semblant jaillir spontanément devant un spectacle particulièrement saisissant. Elle serait alors équivalente à une interjection. Mais, et c'est crucial, la production d'une exclamative n'est pas limitée à ce type d'emploi. Les exclamatives peuvent naturellement être employées dans un environnement contrefactuel (revoir (84) ci-dessus) ou dans la description d'une situation passée (86a). De plus, l'exclamative n'est pas réservée à la description de l'état mental ou émotif du locuteur : son contenu peut être constitué par la description de l'état privé d'autrui (tel que le conçoit le locuteur) ; c'est le cas en (86b,c) ci-dessous.

- (86) a. Comme j'étais heureux quand j'avais vingt ans !
b. {Comme | ce que} Pierre doit être triste aujourd'hui !
c. Si Pierre ne réalise pas {combien | à quel point | comme} il dépend d'elle, il court à sa perte.

L'exclamative peut exprimer « une réaction émotive immédiate du locuteur », mais elle n'est pas limitée à cet emploi. D'ailleurs, tout énoncé, quel que soit son type phrastique, peut exprimer une réaction émotive ou être associé à une charge émotive. Ce n'est pas cet aspect émotif/réactif qui peut faire la spécificité du type exclamatif.

La déclarative à la première personne exprimant l'état intérieur du locuteur ne peut pas faire l'objet d'un accord ou d'un désaccord de la part de l'interlocuteur en dialogue (87a). Il en est de même avec une exclamative avec le même type de contenu (87b). Par contre, avec un contenu qui ne porte pas sur l'état intérieur du locuteur, le témoin de l'exclamative peut enchaîner en exprimant son accord ou son désaccord (88).

- (87) a. LocA : J'aime le chocolat !
 LocB : # Je ne trouve pas (que tu aimes le chocolat)
 b. LocA : Comme j'aime le chocolat !
 LocB : # Je ne trouve pas (que tu aimes le chocolat)
- (88) LocA : Comme il est fort, ce type !
 LocB : Moi, je ne trouve pas ! (qu'il soit fort, qu'il soit très fort)

C'est un indice qui montre que le contenu de la phrase exclamative en toute généralité ne peut pas être analysé comme identique à celui de la déclarative de première personne exprimant un état intérieur.

L'exclamative ne se comporte pas comme les expressions d'évaluation subjective. Un trait les différencie radicalement des exclamatives : l'emploi dans le système conditionnel. Les expressions d'appréciation subjective y sont réfractaires. En (89a), *malheureusement* ne peut pas porter sur la situation contrefactuelle (89b), alors que c'est ce qui se passe avec l'exclamative en (89c) : il n'y a le malheur de Paul qu'en présence de Marie.

- (89) a. # Paul aurait été malheureusement blessé s'il avait été présent à ce moment-là
 b. 'Il est malheureux que Paul aurait été blessé s'il avait été présent à ce moment-là'
 c. Comme Paul aurait été malheureux si Marie avait été présente !

On compte les SN de qualité, *ce garnement de Paul* en (90a), parmi les expressions d'évaluation subjective. On déjà vu (85b) que l'implicature qu'ils déclenchent ((90b) pour (90a)) est indépendante du système conditionnel : le fait que Paul soit un garnement est indépendant du fait qu'il réussisse ou non à amender son caractère.

- (90) a. Ce garnement de Paul serait aimé de tous s'il réussissait à s'amender.
 b. 'Paul est un garnement'

De toute façon, ces expressions sont parfaitement possibles dans les exclamatives, ce qui montre que le type d'évaluation qu'elles expriment est distinct de ce que véhicule l'exclamative (91a,b).

- (91) a. i. Malheureusement, qu'est-ce qu'il a souffert !
 ii. Comme il a malheureusement souffert !
 iii. Il a malheureusement tellement souffert !
 b. i. Qu'est-ce que ce crétin de Pierre se trompe !
 ii. Ce crétin de Pierre se trompe tellement !

Le contenu de l'exclamative a donc une valeur subjective qui est spécifique et qui ne peut pas être identifiée à celle de l'interjection, de la description d'un état intérieur ou de l'évaluation subjective en marge d'une assertion. Je fais l'hypothèse que la particularité de l'exclamative tient non pas au contenu lui-même, mais à la source du contenu.

Le type exclamatif présente la proposition comme étant ancrée dans le sentiment intime du locuteur : c'est le locuteur, s'autorisant de ce qu'il sent, ressent, sait ou croit, qui est l'instance d'évaluation et le garant de la vérité de la proposition. La proposition peut décrire une situation intérieure (l'état mental du locuteur) ou une situation extérieure ; elle ne peut être contrefactuelle que si elle prise dans un système conditionnel. Ce trait, qui caractérise le type exclamatif, explique pourquoi l'exclamative est incompatible avec les marqueurs évidentiels. On appelle *marqueur évidentiel* une expression qui spécifie la source du contenu ou du jugement exprimé dans la phrase. C'est, par exemple, les marqueurs adverbiaux construits avec les prépositions *selon* ou *d'après* (...).²⁹

- (92) a. # {Selon moi | d'après Marie}, qu'il est beau
 a'. # Je lui ai rappelé comme {d'après moi | d'après Marie} il est beau
 b. # D'après moi, il est tellement beau
 b'. # Il_i m'a écrit que, {d'après lui_i | d'après Marie}, il est tellement beau

Le conditionnel en français peut aussi être une marque évidentielle indiquant que le contenu représente ce qui se dit, ce que colporte la rumeur : le conditionnel évidentiel n'est pas grammatical dans les exclamatives (93).

- (93) a. On m'a présenté le fiancé de Marie. {Il serait très riche | * Comme il serait riche | * Il serait tellement riche}.
 b. On m'a présenté le fiancé de Marie. On m'a dit { qu'il serait très riche | * comme il serait riche | * qu'il serait tellement riche}.

Le halo d'affect qui entoure la phrase exclamative vient du fait même qu'elle présente le locuteur comme la source de la proposition qu'elle exprime : il est le garant de son contenu et de sa vérité. C'est ce qui confère au discours où elle apparaît un ton subjectif.

Cette analyse pose la question de la valeur exacte de l'exclamative quand elle est complément d'un verbe de dire ayant un sujet autre que le locuteur : par exemple, Paul en (94)³⁰.

²⁹ On appelle *évidentialité* le marquage grammatical de la source du contenu propositionnel de l'énoncé. Les sources grammaticalement marquées les plus attestées dans les langues du monde sont la perception visuelle ou auditive, la rumeur, l'inférence (Aikhenvald 2006, McCready 2008). Garrett 2001 a introduit la notion d'ego-évidentialité dans sa description du système évidentiel complexe du tibétain: la source du contenu de la proposition est le savoir immédiat et direct du locuteur (*the speaker's immediate and direct knowledge*). Dans (87a), le contenu et la source du contenu de *J'aime le chocolat* est Ego ; dans les exclamatives, la source est Ego, alors que le contenu peut référer à autre chose qu'Ego.

³⁰ C'est un problème analogue que posent les adverbes évaluatifs dans ce type de contexte (Bonami & Godard 2008) : le fait que Marie ait trop parlé est malheureux pour le locuteur en (i).

(i) Paul a raconté que Marie, malheureusement, avait trop parlé pendant la réunion.

(94) Paul a raconté combien Marie avait souffert pendant la réunion.

Le contenu propositionnel est présenté comme émanant du sujet, mais qu'en est-il de l'instance de validation ? Qui est la source du contenu de l'exclamative et de l'évaluation (de degré en (94)) qu'elle exprime ? Le sujet du verbe enchâssant, 'Paul', ou bien le locuteur ; ou encore, le sujet et le locuteur à la fois ? La réponse est difficile. L'observation des enchaînements discursifs en (95) et (96) ci-dessous, me semble montrer que le locuteur est toujours impliqué ; en effet, l'emploi de l'exclamative dans les versions (b,c) est incompatible avec le fait que le locuteur déclare ne pas adhérer à son contenu, à la différence des versions (a) qui mettent en jeu des déclaratives.

- (95) a. Bien que Paul m'ait dit qu'il était très heureux dans son nouvel emploi, je ne le crois pas.
b. ?? Bien que Paul m'ait dit (comme | ce qu') il était heureux dans son nouvel emploi, je ne le crois pas
c. ?? Bien que Paul m'ait dit qu'il était tellement heureux dans son nouvel emploi, je ne le crois pas.
- (96) a. Paul m'a dit qu'il était très content de son nouvel emploi. D'après moi, il ne l'est pas tant que ça.
b. ?? Paul m'a dit {comme | ce qu'} il était content de son nouvel emploi. D'après moi, il ne l'est pas tant que ça
c. ?? Paul m'a dit qu'il était tellement content de son nouvel emploi. D'après moi, il ne l'est pas tant que ça.

4.4. Négation

L'emploi de la négation dans l'exclamative dépend de la position du mot exclamatif. La négation est possible, lorsque le mot exclamatif est spécifieur de SN ou *quel* et qu'il précède la négation : le SN est donc soit sujet (97) soit extrait (98). Autrement dit, le contenu modifié par le mot exclamatif ne doit pas être dans la portée de la négation.

- (97) a. « Combien d'hommes n'auront jamais la moindre idée de l'héroïsme surnaturel, sans quoi il n'est pas de vie intérieure ! » (Frantext : Bernanos G., 1936).
b. « Tant de peuples ne savent pas voir ! » (Frantext : Déon M., 1961).
- (98) a. Combien de livres ils ne liront pas !
b. Quels plaisirs ils ne connaîtront jamais !

La négation est incompatible avec les exclamatifs à fonction adverbiale (portant sur le verbe, le SV ou bien un dépendant du SV) (99).

- (99) a. * Ce que ça ne lui pèse pas, toutes ces réunions
 b. * Ce qu'il ne s'est pas conduit élégamment avec Marie
 c. * Ce qu'il n'a pas fait de progrès depuis le début de l'année

On ne trouve pas d'occurrence de négation avec un emploi adverbial dans la base Frantext. Mais, les données sont plus complexes si on prend l'usage informel. La négation semble plus acceptable avec les exclamatives en *comme* et si *comme* porte sur le verbe.

- (100) a. % Comme je ne regrette pas de l'avoir rencontré !
 b. % C'est fou comme ça ne lui pèse pas, toutes ces réunions !
 c. % C'est désespérant comme il ne fait pas de progrès

Par ailleurs, la compatibilité est améliorée si la négation est constituée de *pas* sans le forclusif (101a,b). On peut penser que dans ce dernier cas, la négation porte strictement sur le verbe et se comporte comme une négation de constituant, qui est par ailleurs possible dans les exclamatives. C'est par exemple le cas avec la négation d'adjectif (101c).

- (101) a. % {Comme | qu'est-ce que} je regrette pas d'être venu !
 b. % {Comme | qu'est-ce que} il comprend pas, cet enfant !
 c. {Comme | qu'est-ce que} il est pas sympa avec Marie !

Les exclamatives avec *combien*, *que* [spécifieur de SN sujet] et *quel* sont compatibles avec une négation rhétorique. On rapprochera cet emploi de l'emploi de la négation dans les interrogatives à interprétation de question rhétorique (voir paragraphe §9.2 plus bas).

- (102) a. Que d'impairs n'a-t-il pas commis pendant l'entrevue !
 b. « Des frères jumeaux ? [...] Quand l'un des deux s'enrhumait à Londres, l'autre éternuait à Rome. Combien de fois n'ai-je pas entendu ce genre d'anecdote ! » (Frantext : Tournier M., 1977).
 c. « A quels drames du passé n'ont-ils pas échappé ! » (Frantext : Ormesson J. de 1974).

4.5. Types de contenus

Le type exclamatif n'est pas limité à exprimer une évaluation de degré comme il est trop souvent admis dans les descriptions du français. Le français distingue trois sous-types sémantiques d'exclamatives : les exclamatives scalaires, les exclamatives de manière et les exclamatives à parangon. Il est d'autant plus nécessaire de bien distinguer ces trois types d'exclamatives qu'elles ne mettent pas en jeu les mêmes marqueurs et qu'elles ne sélectionnent pas le même contenu : les exclamatives de manière et les exclamatives à parangon ne requièrent pas que le contenu propositionnel soit susceptible d'une évaluation de degré. Je donne une première vue d'ensemble sous forme du tableau 2.

Sous-type sémantique	Marqueurs exclamationnels associés	Contenu
Exclamative scalaire	<i>Combien, Que, ce que, qu'est-ce que, Si, tant, tellement,</i>	Se combine ou s'associe avec une expression quantifiable, gradable ; plus rarement intensifiable
	<i>Comme Quel</i>	Se combine ou s'associe avec une expression quantifiable, gradable, intensifiable
	<i>Tel</i>	Ne se combine qu'avec une expression intensifiable
Exclamative de manière	<i>Comme, % comment</i>	Ne requiert pas une expression quantifiable, gradable ou intensifiable
Exclamative à parangon	<i>Quel</i>	

Tableau 2. Sous-types sémantiques d'exclamatives.

Comme et *quel* sont communs à deux types ; ils sont facteurs de brouillage pour l'analyse. Dans cette étude, je sépare le plus nettement possible les interprétations. Dans les énoncés effectifs, la situation est différente : il est souvent difficile de les distinguer. On le signalera au fil du texte. Je consacre les deux prochains paragraphes à l'étude de détail des trois types interprétatifs de la phrase exclamative en français.

Une observation s'impose ici : on constate que les marqueurs exclamationnels sélectionnent sémantiquement les expressions qu'ils modifient. Cette capacité implique qu'ils ne sont pas sémantiquement vides (comme le laisse penser l'analyse de Milner). De fait, ils se comportent comme les modificateurs de degré ordinaires (*beaucoup, très, ..*). Je renvoie à Marandin 2010 où j'analyse leur sémantique dans le cadre de Kennedy & McNally 2008.

5. L'exclamative scalaire

L'exclamative scalaire exprime une évaluation de grande quantité, de haut degré ou de forte intensité. Une telle évaluation demande que le contenu propositionnel de la phrase soit compatible avec une telle évaluation : il doit donc présenter une expression quantifiable, gradable ou intensifiable ou bien compatible avec une telle interprétation.

5.1. Les dimensions de l'évaluation scalaire

5.1.1. La quantité. La quantification concerne essentiellement le nom, le verbe et leurs projections. On reconnaît un nom quantifiable au fait qu'il peut être modifié par *beaucoup*. Il est pluralisable lorsqu'il est dénombrable ; lorsqu'il est non-dénombrable, il est compatible avec la détermination partitive. Un verbe quantifiable est également modifiable par *beaucoup*. Un nom ou un verbe non quantifiable (*peur* ou *savoir* en (103)) ne donnent pas lieu à une exclamative bien formée en *combien, que, ce que, qu'est-ce que*.

- (103) a. Il a eu *{de la peur | beaucoup de peur | des peurs}
a'. *{Combien | que | comme | ce que} il a eu {de peur | de la peur | des peurs}
b. *Il sait beaucoup le latin
b'. *{Combien | que | ce que | qu'est-ce que} il sait le latin

La quantification peut porter sur l'extension temporelle du procès décrit par la phrase en son entier, son itération ou le nombre de ceux qui y participent. C'est ainsi que des verbes, qui ne sont pas intrinsèquement quantifiables, donnent lieu à des descriptions de situation qui sont quantifiables en termes de durée (104a), d'itération (104b) ou de nombre de participants (104c).

- (104) a. Ce qu'on a marché ce matin !
b. Qu'est-ce qu'il a toussé cette nuit !
c. Qu'est-ce qu'on meurt dans cette ville !

Peu d'énoncés résistent à la quantification affectant le procès décrit par la phrase. Parmi ceux-ci, on trouve les énoncés décrivant un événement ponctuel qui n'impliquent pas une pluralité de participants (105a). Il suffit de pluraliser les participants et de choisir un verbe qui a un contenu descriptif intensifiable pour que l'emploi dans une exclamative devienne possible (105c).

- (105) a. * Ce que la convenance a explosé pendant le dîner de famille
b. ?? Ce que les convenances ont explosé pendant le dîner de famille
c. Ce que les convenances ont volé en éclats pendant le dîner de famille !

Résistent également les énoncés avec un verbe d'achèvement décrivant un procès modifiant ou supprimant le référent de l'objet direct (106).

- (106) a. * Ce qu'il a éteint l'incendie de cheminée, le jeune pompier hier soir !
b. * Ce qu'il a cuit le poulet, notre jeune cuisot !

Comme on le verra au paragraphe §6.2 ces énoncés sont bien formés avec *comme* dans une exclamative de manière.

- (110) a. ?? La cicatrice que j'ai à la jambe est plus fermée que celle que j'ai au bras
 a'. * Sa cicatrice, ce qu'elle est fermée
 b. * Ce produit est plus périmé que celui-là
 b'. Comme il est périmé, ce produit !

Ces adjectifs peuvent entrer dans une comparative, et donc dans une exclamative, à la seule condition qu'ils soient employés dans un sens étendu : ils se comportent alors comme les adjectifs relatifs.

- (111) a. L'air qu'on respire le matin est plus pur que celui qu'on respire le soir.
 b. Que l'air est pur à la montagne !

– Les adjectifs relatifs (*riche, pauvre, (..)*) et les adjectifs à standard minimum (*impur, apprécié, discuté, injustifié, (..)*) sont gradables. Les adjectifs relatifs demandent que leur argument possède la propriété qu'ils introduisent à un degré plus élevé qu'un seuil contextuellement fixé (112). *Paul est riche* signifie que Paul est riche à un degré qui dépasse un certain seuil de richesse (ce seuil varie contextuellement et selon que Paul est clochard ou fils de milliardaire). Les adjectifs associés à un seuil minimum requièrent que le predicatum possède une quantité minimale de la propriété qu'ils introduisent (113). Un mélange est impur dès qu'il contient une petite quantité d'impureté.

- (112) a. Paul est plus {riche | pauvre} que Marie.
 b. Ce qu'il est {riche | pauvre}, Paul !
 b. Paul, il est si {riche | pauvre} !

- (113) a. Ce mélange est plus impur que celui-ci
 b. Qu'est-ce que ce mélange est impur !

– Les adjectifs extrêmes (*catastrophique, incroyable, génial, merveilleux, (..)*) ont un statut ambivalent. Ils réfèrent à un degré très élevé sur une échelle axiologique. Leur caractère de gradabilité varie selon les locuteurs (114a,b); leur occurrence varie corrélativement dans les exclamatives (114b,b').

- (114) a. % La réforme de l'université est moins catastrophique que celle de l'hôpital
 a'. % Que cette réforme est catastrophique !

-
- (i) a. *Cet or, qu'est-ce qu'il est pur
 b. *Son verre, qu'est-ce qu'il est plein
 c. *Les verres qu'on essuie avec du coton, qu'est-ce qu'ils sont secs
 d. *Ses demandes, ce qu'elles sont justifiées

- b. % Cette sonate est plus géniale que cette symphonie
- b'. Que cette sonate est géniale !

5.1.3. L'intensité. Les expressions intensifiables sont de catégorie Nom, Verbe ou Adjectif (Adverbe).

– Un nom intensifiable est modifiable par les adjectifs *grand* ou *gros* antéposé et ne se référant pas à une dimension de taille. C'est par exemple le cas de *crétin*, *peur* ou *catastrophe*. On verra au §5.4 que l'exclamative en *tel* se caractérise par le fait qu'elle n'est bien formée qu'avec un nom associé à la dimension d'intensité. En (115), le substantif *parole* n'est pas modifiable par *grand* ou *gros* (115a), il ne peut pas être modifié par *tel* exclamatif (115a') ; l'inverse vaut pour *ineptie*, qui est lexicalement intensifiable (115b,b').

- (115) a. ?? Il proféra de {grandes | grosses} paroles
 a'. * Il proféra de telles paroles
 b. Il proféra de grosses inepties sur le sujet.
 b'. Il proféra de telles inepties sur le sujet !

– Un verbe intensifiable est modifiable par l'adverbe *bien*. Un verbe qui n'est pas quantifiable peut être intensifiable. Dans ce cas, s'il donne lieu à une exclamative mal formée avec *combien*, *que*, *ce que*, *qu'est-ce que*, il est naturel avec *comme*. C'est le cas de *comprendre* en (116) : *comprendre* ne peut être modifié par *ce que* (116a'), par contre il est naturel avec *comme* (116b') : *comprendre* ne peut être modifié dans une exclamative que dans la dimension de l'intensité et seul *comme* sélectionne cette échelle.

- (116) a. Il comprend *{beaucoup | ? plus} quand il se concentre
 a'. * Ce qu'il comprend quand il se concentre
 b. Il comprend mieux quand il se concentre.
 b'. Comme il comprend quand il se concentre !

– Un adjectif gradable est intensifiable. Un adjectif non gradable peut être intensifié lorsqu'il est modifié par un modifieur comme *bien*, *plutôt*, *vraiment*, *tout à fait*, *particulièrement* (...). Certains adjectifs sont intrinsèquement intensifiables : il s'agit des adjectifs extrêmes appropriés (pour un nom donné) : (sourire) *angélique*, (froid) *glacial*, (ennui) *mortel* (...). Ces adjectifs ne donnent pas d'exclamative bien formée en *combien*, *que*, *ce que*, *qu'est-ce que* (de toute façon, ils n'entrent pas dans la comparative) ; ils ne sont pas optimaux dans l'exclamative en *comme*. Par contre, ils sont naturels dans l'exclamative en *quel*. On verra au paragraphe suivant que la mauvaise formation sémantique de (117a,b) résulte d'une contrainte générale.

- (117) a. ??{Combien | que | ce que | qu'est-ce que} son sourire est angélique
 b. ?? Comme son sourire est angélique !
 c. Quel sourire angélique !

5.2. Contrainte générale

Il ne suffit pas que la proposition contienne une expression quantifiable, gradable ou intensifiable pour obtenir une exclamative sémantiquement bien formée ; deux autres conditions doivent être remplies.

5.2.1. Contrainte 1 : Pas de quantité, degré ou intensité fixe. L'exclamatif ne doit pas porter sur une quantité, un degré ou une intensité fixe. Cette contrainte exclut toute expression où une quantité est spécifiée, même de façon imprécise (118b) ou imagée (118c).

- (118) a. * Ce que ça pèse 100 kg
b. * Comme il fait des tas de fautes
c. * Ce qu'il en fait des tonnes, ce pauvre acteur

De même, elle exclut toute expression où un degré est spécifié (119a,b), ainsi que les adjectifs extrêmes appropriés qui spécifient la partie supérieure de l'échelle (revoir (117a,b) ci-dessus).

- (119) a. * Ce qu'il est grand de trois mètres
b. * Ce qu'il est bon comme du bon pain

Lorsque l'exclamatif porte sur un adjectif modifié, le modificateur d'adjectif ne doit pas spécifier un degré fixe : cela exclut les superlatifs (120a,b), mais aussi les comparatifs d'égalité (120c). Les comparatifs de supériorité sont bien formés (121a-c) ; les jugements fluctuent avec les comparatifs d'infériorité (121d).

- (120) a. * Ce qu'il est le plus beau de sa classe
b. * Ce qu'il travaille le mieux du monde
c. * Ce qu'elle est aussi bonne que lui dans ce domaine !
- (121) a. Ce qu'elle est meilleure que lui dans ce domaine !
b. « Comme l'expérience de la discipline est plus riche que l'idée qu'il se faisait alors de sa liberté ! » (Frantext : J. Duvignaud, 1957).
c. « Tout cela est tellement plus grand qu'une clef et que sa serrure ! » (Frantext : Bachelard G., 1957).
d. ? Ce qu'elle est moins bonne que lui dans ce domaine !

La même contrainte fait que l'exclamatif peut porter sur le modifieur de petit degré *peu* et qu'il est incompatible avec *un peu* (i)³³. Selon Ducrot 1977, *peu* pose que le predicatum a la propriété dénotée par l'adjectif à un degré qui est légèrement inférieur au degré seuil. Au contraire, *un peu* pose qu'il y a un degré auquel le predicatum a la propriété dénotée par l'adjectif et que ce degré est faible. Le degré introduit par *un peu* est fixe, alors que celui

³³ Le contraste est maintenu avec les mitigateurs de *peu* et *un peu* (i).

- (i) a. Comme tout ça est assez peu convenable de votre part !
b. * Comme tout ça est un tout petit peu convenable

qu'introduit *peu* est aux alentours du degré seuil : (122a,c) est bien formée ; (122b,d) ne l'est pas.

- (122) a. Ce qu'il est peu futé !
b. * Ce qu'il est un peu futé
c. « Comme il [un écureuil] était menu ! Comme il pesait peu dans ma main ! » (Frantext : Genevoix M., 1959).
d. * Comme il était menu ! Comme il pesait un peu dans ma main

5.2.2. Contrainte 2 : Pas de modification explicite de haut degré ou d'intensification.

L'exclamative ne peut pas porter sur une expression qui est elle-même modifiée par une expression de haut degré (123) ou d'intensification (124). Elle exclut en particulier que l'adjectif soit modifié par un adverbe de complétude employé de façon étendue avec un adjectif relatif (125).

- (123) a. * Ce qu'elle est très intelligente
b. * Ce qu'elle est trop intelligente
- (124) a. * {Comme | ce qu'} elle est {vraiment | tout à fait | particulièrement} intelligente
b. * {Comme | ce qu'} elle regrette vraiment son erreur
c. * {Comme | ce qu'} elle désespère tout à fait de l'avenir
- (125) a. * Ce que cette robe est absolument ravissante
b. * Ce que son visage était totalement inexpressif

Bien sûr, elle exclut qu'un exclamatif puisse porter sur un autre exclamatif (126a,a'), alors même qu'on peut avoir plusieurs exclamatifs par phrase (126b,c).

- (126) a. *Ce qu'il est si beau
a'. *Comme il travaille tellement
b. Comme il a beaucoup travaillé en si peu de temps !
c. Il a tellement travaillé en si peu de temps !

On notera que certains adverbes de haut degré sont possibles quand ils fonctionnent davantage comme des marqueurs de l'engagement du locuteur que comme des marqueurs de degré. Les jugements varient selon les locuteurs sans qu'il soit toujours aisé de départager entre le jugement stylistique et le jugement de grammaticalité (Athanasiadou 2007).

- (127) a. % Ce que c'est vachement bien
b. % Ce que c'est épouvantablement mauvais

Les modifieurs adverbiaux appropriés donnent lieu à un comportement différencié. Ils sont inappropriés avec *que*, *ce que*, *qu'est-ce que* (128). Par contre, ils sont bien meilleurs avec *comme* (129).

- (128) a. ?? Ce que les rues étaient {faiblement | brillamment} éclairées
 b. * Ce qu'il est {légèrement blessé | gravement} blessé
 c. * Ce qu'il était {légèrement vêtu | lourdement} armé
- (129) a. Comme les rues étaient {faiblement | brillamment} éclairées !
 b. Comme il est {légèrement blessé | gravement} blessé !
 c. Comme il était {légèrement vêtu | lourdement} armé !

5.3. Types de la modification exclamative

J'ai proposé dans Marandin 2010 que la contribution des mots exclamatifs est d'amplifier l'écart entre la quantité, le degré, l'intensité décrite dans la phrase et une quantité, un degré ou une intensité qui a valeur d'étalon³⁴.

5.3.1. Evaluation de degré. Les mots exclamatifs *comme*, *que*, *ce que*, *qu'est-ce que* sont les vecteurs privilégiés de l'exclamation de degré ; ils ne sont pas intrinsèquement des marqueurs de haut degré. A ce titre, l'exclamative portant sur *peu* est emblématique ((130) ci-dessous). Le modifieur *peu* introduit un degré qui est aux alentours de celui qui est requis pour l'emploi au positif : le degré d'intelligence de celui qui est *peu intelligent* n'est pas loin de se situer en dessous de l'étalon pour être dit *intelligent*. En (130a), le syntagme adjectival *peu préparé* spécifie un très faible degré de préparation. En (130b), modifié par l'exclamatif, le degré de préparation est encore plus bas. C'est d'ailleurs pourquoi la modification exclamative renforce l'orientation négative de *peu* (130c). Dans ce cas, lorsqu'il porte sur *peu*, l'exclamatif abaisse le degré marqué par *peu*.

- (130) a. Paul est peu préparé pour ce travail !
 b. {Comme | qu | ce qu'} il est peu préparé pour ce travail, Paul !
 b'. Paul est {si | tellement} peu préparé pour ce travail !
 c. 'Paul n'est pas préparé pour ce travail'

Comme nous le verrons plus bas, l'interprétation de haut degré est seulement l'interprétation la plus fréquente, obtenue à partir de la contribution propre des exclamatifs de degré.

Les marqueurs exclamatifs de degré ont pour effet d'amplifier l'écart entre le degré de possession d'une propriété et un étalon. L'étalon peut être celui que le locuteur présuppose être commun aux interlocuteurs, ou bien un étalon correspondant à ses propres attentes.

³⁴ La contribution des marqueurs exclamatifs en tant que modifieurs de degré se rapproche donc de celle du modifieur anglais *much* telle que décrite par Kennedy & McNally 2005 : "*much* involves a degree "greater by a large amount than" the standard used for the quantification: a much desired change is a change desired to a degree *d* such that *d* is far above the standard of desirability".

L'interprétation de (131a) et (131c) ci-dessous met en jeu les adjectifs relatifs *riche* et *pauvre*. Ces deux adjectifs sont associés à une échelle de richesse. L'exclamatif portant sur *riche* (131a) décrit un degré de richesse qui est bien supérieur à celui qui est requis, contextuellement ou par le locuteur, pour être dit *riche* ou *très riche* (131b). Quand il porte sur *pauvre* (131c), il décrit un degré de richesse qui est bien inférieur à celui que décrirait *pauvre* ou *très pauvre* (131d).

- (131) a. Comme il est riche, Pierre !
b. Il est {riche | très riche} Pierre !
c. Comme il est pauvre, Pierre !
d. Il est {pauvre | très pauvre}, Pierre !

L'effet d'amplification est particulièrement sensible quand l'exclamatif porte sur le comparatif : il amplifie l'écart entre le degré qu'il spécifie et le degré décrit par le comparant. En (132), il « creuse l'écart » entre le degré de chance de Paul et celui de Marie.

- (132) a. Comme Paul est plus chanceux que Marie !
b. Paul est tellement plus chanceux que Marie !

Les marqueurs exclamatifs n'introduisent donc pas par eux-mêmes un haut degré, c'est-à-dire un degré situé dans la partie supérieure de l'échelle : en (131c) ci-dessus, le degré est situé dans la partie inférieure de l'échelle de richesse (si on admet que *riche* et *pauvre* partagent la même échelle et que *pauvre* décrit la région de l'échelle en-dessous de l'étalon pour être dit riche). Ils n'introduisent pas nécessairement un degré qui est situé à l'extrémité supérieure ou inférieure de l'échelle : en (132), il est repéré par rapport au degré décrit par le comparant (qui peut être n'importe où sur l'échelle de chance). Bien plus, en (130b,b'), le degré est situé très près du seuil qui divise l'échelle entre préparation et impréparation.

De fait, l'effet de haut degré s'obtient avec les adjectifs relatifs ou les adjectifs à standard minimum qui décrivent un degré situé au-dessus d'un certain seuil de l'échelle associée à la propriété décrite par l'adjectif. L'exclamatif amplifie alors l'écart dans la partie supérieure de l'échelle, d'où l'effet de haut degré.

5.3.2. Evaluation de quantité. L'exclamatif décrit une grande quantité ou un nombre important. C'est une quantité ou un nombre important aux yeux du locuteur. Il n'est pas possible de démêler l'appréciation purement quantitative (objectivable par une mesure) et l'appréciation subjective où se mêlent toutes sortes d'affects. Il n'est pas possible de dire si il y a eu plus ou moins d'occasions dans les situations décrites en (133a) et en (133b). Les énoncés (133a) et (133b) présentent ce nombre comme étant élevé : (133a) présente ce nombre comme étant particulièrement élevé et le locuteur comme étant celui qui juge que ce nombre est élevé (par rapport à ses attentes qui ne correspondent pas nécessairement à une quantité normale), alors que (133b) présente le nombre d'occasions ratées comme étant une caractéristique de la situation dont l'évaluation peut être relativement indépendante du décompte opéré par le locuteur.

- (133) a. Que d'occasions de but cette pauvre équipe n'a pas su exploiter !
 b. L'équipe n'a pas su exploiter de très nombreuses occasions de but.

La quantification portée par l'exclamatif a les propriétés des quantifications ordinaires. Elle peut fournir la source d'une expression anaphorique comme n'importe quelle autre expression de quantité : il n'y a pas de différences en (134) et (135) ci-dessous entre les versions (a) et (b) qui mettent en jeu une anaphore à une quantité introduite par un quantifieur exclamatif (a) et non-exclamatif (b). Il est donc inexact de soutenir, comme dans de nombreuses analyses de la tradition grammaticale, que la quantification opérée par l'exclamatif serait non fixée, « inassignable »,

- (134) a. Que d'erreurs ils ont commises ! Le pire, c'est qu'ils en commettront encore plus demain [un nombre plus grand que celui des erreurs qu'ils ont déjà commises].
 b. Ils ont commises beaucoup d'erreurs. Le pire, c'est qu'ils en commettront encore plus demain.

- (135) a. Que d'erreurs ils ont commises ! {La plupart | beaucoup} sont impardonnables.
 b. Ils ont commis beaucoup d'erreurs. {Ils en commettront encore plus demain | La plupart sont impardonnables}.

5.3.3. Evaluation d'intensité. Les marqueurs *comme*, *quel* et *tel* sont les vecteurs privilégiés de l'évaluation d'intensité ; ce sont les seuls qui peuvent modifier une expression qui n'est pas associée à une dimension de quantité ou à une échelle pour former une exclamative grammaticale. Dans ce cas, la lecture intensive est prédominante.

Comme pour le degré et la quantité, l'exclamative se présente comme une intensification qui correspond à l'évaluation du locuteur et avec un halo d'affects. En (136), *honte* est intensifiable et difficilement quantifiable (136a). Les exclamatives en *tel* et *quel* sont naturelles à la différence des exclamatives en *comme*, *que*, *qu'est-ce que*. Il en est de même en (137) quand l'exclamatif porte sur un verbe où seul *comme* est possible.

- (136) a. Il lui infligea {?? de la honte | ?? beaucoup de honte | une grande honte}.
 b. a. Il lui infligea une telle honte !
 c. Quelle honte il lui infligea !
 d. ?? Que de honte il lui infligea
 e. * {Comme | qu'est-ce qu'} il lui infligea de (la) honte

- (137) a. Il sait {* beaucoup | bien} sa leçon.
 b. Comme il sait sa leçon !
 c. * {Combien | qu' | qu'est-ce qu'} il sait sa leçon

Lorsque le N est quantifiable et/ou comporte une dimension quantifiable, la frontière entre quantification et intensification s'estompe et les différents marqueurs exclamatifs sont possibles. Il est alors difficile de séparer la dimension en jeu dans la modification exclamative : c'est le cas en (138) et (139).

- (138) a Nous avons {beaucoup de | un grand} retard dans nos inventaires.
 b. « Nous avons un tel retard dans nos inventaires, un tel retard ! » (Frantext : Brisac G., 1996).
 c. Quel retard tu as pris !
 d. Que de retard on a pris dans nos inventaires !
 e. Ce qu'on a de retard dans nos inventaires !
- (139) a. J'ai été plus con que Paul dans cette histoire.
 b. Quel con j'ai été !
 b. J'ai été un tel con !
 c. {Comme | que | qu'est-ce que} j'ai été con !

5.4. Grammaire de *tel*

Je compare la distribution de *tel* et *quel*, qui sont équivalents dans l'exclamative d'intensité, afin de faire apparaître leur spécificité. Ils se distinguent dans la sélection du nom qu'il modifie. *Tel* ne sélectionne que des noms intrinsèquement intensifiables ; il peut modifier *bicoque*, mais pas *immeuble* ((140a) vs (140b)) ; la dimension d'intensité ne peut pas être apportée par un modifieur intensifiable (140d), alors même que *luxueux* passe le test des expressions intensifiables (140c).

- (140) a. * Il a acheté un tel immeuble
 b. Il a acheté une telle bicoque !
 c. Cet immeuble est {vraiment | tout à fait} luxueux.
 d. * Il a acheté un tel immeuble luxueux

De son côté, *quel* modifie un N intensifiable intrinsèquement (141a) ou par apport d'un modifieur (141b).

- (141) a. Quelle bicoque il a achetée !
 b. Quel immeuble luxueux il a acheté !

Lorsque *quel* modifie un N quantifiable, il est compatible avec une évaluation de quantité comme le montrent les exemples attestés (142).

- (142) a. « Quelle poussière ils ont transportée !... Et l'odeur de ces mégots ! » (Frantext : Memmi A., 1955, p. 84).
 b. « Quel champ d'observation pourtant, et quelles trouvailles y sont à faire ! [dans l'étude des dégoûts alimentaires] » (Frantext : Nourissier F., 1975, p. 140).

Tel ne connaît pas cette latitude : la phrase (143a) ne peut pas être interprétée comme 'le vent a soulevé beaucoup de poussière' ; (143b) ne peut pas signifier 'beaucoup de trouvailles l'attendaient'. *Tel* est limité à l'évaluation dans la dimension de l'intensité.

- (143) a. * Le vent a soulevé une telle poussière
 b. * De telles trouvailles l'attendaient

5.5. Grammaire de *quel*

Comme on vient de le voir, *quel* peut exprimer une évaluation scalaire de quantité, degré ou intensité. Dans ce cas, il se comporte comme les autres marqueurs exclamatifs. En particulier, par exemple, il refuse les adjectifs à standard maximum : *infranchissable* est plus susceptible d'un emploi étendu que *fermé* ; et il suffit que *fermé* dans un emploi particulier ne soit plus associé à son sens étroit et qu'il soit associé à une échelle ouverte pour que l'emploi de *tel* redevienne possible (144.c).

- (144) a. * Quelle porte fermée barrait son chemin
 b. Quelle porte infranchissable barrait son chemin !
 c. Quel visage fermé il avait le matin de sa démission !

Mais de manière générale, on observe que le paradigme des modificateurs adjectivaux naturels dans l'exclamative en *quel* est distinct du paradigme des adjectifs naturels dans l'exclamative en *comme, que, ce que, qu'est-ce que*. Par exemple, les adjectifs *jaune* et *jaunasse* sont aussi naturels l'un que l'autre en (145a) ; par contre, *jaune* est moins naturel que *jaunasse* comme modifieur dans le SN modifié par *quel* ((145b) vs (145c)) : la caractérisation dépréciative apportée par *jaunasse*, typiquement une propriété intensifiable, joue ici un rôle crucial.

- (145) a. { Comme | ce que | qu'est-ce que } ce mur est {jaune | jaunasse}!
 b. ?? Quel papier jaune il a choisi pour son salon
 c. Quel papier jaunasse il a choisi pour son salon !

Mais, plus crucialement encore, les adjectifs exclus ou peu naturels dans l'exclamative en *comme, que, ce que, qu'est-ce que* peuvent modifier le N sur lequel porte *quel* :

– les adjectifs extrêmes :

- | | |
|---|---|
| (146) a. Quel film génial il a encore fait là ! | a'. ?? Que ce film est génial ! |
| b. Quel homme richissime il est devenu ! | b'. * Comme il est richissime ! |
| c. Quel film extraordinaire j'ai vu hier soir ! | c'. ? Ce que ce film est extraordinaire ! |

– les adjectifs intensifs appropriés :

- | | |
|-------------------------------|--|
| (147) a. Quelle joie divine ! | a'. * Comme sa joie fut divine |
| b. Quel sourire angélique ! | b'. * Sa douceur est tellement angélique |
| c. Quelle perte inestimable | c'. * Ce que cette perte est inestimable |

– les adjectifs modifiés par un adverbe intensifieur (148a,a') ou un adverbe de complétude (148b,b'):

- (148) a. Quelle fille vraiment épatante !
 a'. Quel roman tout à fait intelligent !
 b. Quelle robe absolument ravissante !
 b'. Quel visage totalement inexpressif !

La question se pose donc de savoir si toutes ou partie des exclamatives (144.b), (145c) et (145)-(148) sont des exclamatives d'intensité ou bien si elles relèvent d'un autre type sémantique. Si on admet que les exclamatives d'intensité sont scalaires et qu'elles obéissent aux deux contraintes exposées au paragraphe §5.2, alors seules (144b) (144c) et (145c) peuvent être classées du côté des exclamatives d'intensité. Je fais l'hypothèse que les exclamatives (146)-(148) illustrent un autre fonctionnement : l'exclamative à parangon.

On touche ici du doigt la difficulté de l'analyse et la possibilité qu'en usage les valeurs s'indistinguent. Cela n'entraîne néanmoins pas qu'il faille abandonner l'impératif d'analyse au niveau de la description et de l'analyse.

6. Exclamative à parangon et de exclamative de manière

L'exclamative à parangon et l'exclamative de manière ont en commun de ne pas requérir un contenu quantifiable, gradable ou intensifiable, qu'il soit explicite ou implicite. L'exclamative à parangon est liée à *quel*, l'exclamative de manière à *comme* (ou dans le discours des jeunes générations, à *comment*). Elles imposent chacune leur contrainte de sélection propre. Le lien avec le contenu des formes homophones interrogatives est plus direct que pour les exclamatives de degré (excepté pour *combien*) : la manière pour *comme* et *comment* et l'identification qualitative pour *quel*.

6.1. L'exclamative à parangon

Les expressions de degré donnent lieu à deux types de tours comparatifs : une comparaison entre deux objets selon une échelle donnée (149a) ou bien une comparaison avec un objet qui est un standard (149b) (Benveniste 1948, Kennedy à par.): le boeuf est un parangon de force³⁵.

- (149) a. Pierre est plus fort que Paul.
 b. Pierre est fort comme un bœuf.

On peut rapprocher la notion de parangon de celle d'idéal et d'anti-idéal proposé par Lakoff 1987. On distingue dans la signification des substantifs plusieurs strates. A côté du cluster de propriétés actives dans l'établissement de la référence (la catégorie), on distingue les propriétés stéréotypiques et les propriétés qui constituent le meilleur ou le pire exemplaire de la catégorie référentielle. Ces deux ensembles de propriétés peuvent se superposer, mais ne se

³⁵ Voir aussi Bolinger 1972 à propos des mots exclamatifs anglais *what a* et *such* en anglais

confondent pas: l'interprétation de (150a) où l'opérateur *vrai* sélectionne les propriétés stéréotypiques est distincte de celle de (150b)³⁶.

- (150) a. Marie est une vraie femme.
b. Quelle femme il a épousée !

L'interprétation de (150b) mobilise un modèle constitué par les propriétés éminemment positives ou négatives de l'entité référentielle comme une femme. Les spécifier est entré dans les choix idéologiques du locuteur : (150.b) peut mobiliser un modèle de force (..) ou au contraire, de faiblesse selon l'image de la femme que se fait le locuteur. L'idéal et l'anti-idéal d'une catégorie sont donc fortement axiologisés et on retrouve cette orientation fortement appréciative ou dépréciative dans l'emploi de *quel* et de l'exclamative à parangon.

Il faut à nouveau insister sur le fait que ces ensembles de propriétés sont des constructions idéologiques, plus ou moins stabilisées, qui varient selon les contextes et selon les locuteurs. Les propriétés stéréotypiques et les propriétés des parangons peuvent être plus ou moins lexicalisées et appartenir au dictionnaire culturel d'une langue (le bœuf parangon de force, la mule parangon de l'entêtement, (..) en français). C'est moins le cas en ce qui concerne les idéaux et anti-idéaux des catégories qui sont davantage sensibles aux fluctuations idéologiques et aux intérêts des locuteurs. Font sans doute exception les syntagmes comportant un adjectif intensifieur approprié, correspondant à une formule lexicalisée, (*sourire angélique, joie divine, ..*).

6.1.1. Contrainte sur le nom modifié par *quel*. On a vu au paragraphe précédent que l'exclamative introduite par *quel* peut ne pas sélectionner un contenu gradable et ne connaît pas les contraintes de sélection associées à l'exclamative scalaire. Cela ne signifie pas que *quel* ne sélectionne pas le substantif qu'il modifie. Considérons tout d'abord le substantif non modifié.

Le substantif est soumis à une contrainte particulière : il doit être associé à un idéal de la catégorie qui médiatise la référence, ou permettre son accommodation. Par exemple, les noms *exploitant agricole* et *paysan* permettent de référer au même type d'individu. Mais, *paysan* est plus facilement associable à des connotations qualitatives positives ou négatives qu'*exploitant agricole* qui appartient davantage au discours technique. On observe que *paysan* peut entrer plus naturellement dans une exclamative en *quel qu'exploitant agricole*. La même explication vaut pour les autres exemples de (151)³⁷ :

³⁶ On peut ici penser à l'opposition classifiant/non classifiant de Milner 1978. L'opposition ne vaut pas pour distinguer des unités lexicales ; c'est au sein de chaque unité lexicale qu'il y a une facette classifiante et une facette non classifiante ; de plus, on peut distinguer plusieurs facettes non classifiantes.

³⁷ Les jugements en (83), (84) sont fragiles du fait même qu'ils mettent en jeu des choix relevant des croyances, intérêts (etc.) du locuteur (ici, du linguiste) ; à proprement parler, ils ne font pas appel à la compétence linguistique dans leur contenu. Ce qui importe ici, c'est qu'il y ait un contraste et non le jugement pris dans l'absolu.

- | | | |
|-------|----------------------------------|--|
| (151) | a. Quel paysan tu fais ! | a'. # Quel exploitant agricole tu fais |
| | b. Quel franchouillard tu fais ! | b'. ?? Quel français tu fais |
| | c. Quelle affaire il a conclue ! | c'. ? # Quel achat il a fait là |

Comme pour la lecture intensive (revoir (141b) ci-dessus), la composante qualitative requise par *quel* peut être apportée par le modifieur quand elle n'est pas apportée par le nom tête. Les noms, qui étaient peu naturels en (151), sont parfaitement possibles lorsqu'ils sont modifiés en (152).

- (152) a. Quel exploitant agricole soucieux d'environnement tu fais !
 b. Quel français médiocre tu fais !
 c. Quel achat judicieux tu as fait là !

On retrouve ici l'ensemble des modifieurs, bannis de l'exclamative scalaire et qui expriment une propriété qui permet de construire l'idéal ou l'anti-idéal de la catégorie associée au substantif tête ((146)-(148)).

6.2.2. Interprétation de l'exclamative en *quel*. L'adjectif *quel* identifie le référent du syntagme nominal qu'il modifie comme un individu qui est un idéal ou un anti-idéal, c'est-à-dire un représentant particulièrement bon/mauvais, juste/injuste, beau/laid, agréable/désagréable de la catégorie dénotée par le nom. L'interprétation de l'exclamative en *quel* est donc fortement axiologique. En (153), *quelle nuit* réfère à une nuit particulièrement mauvaise, *avocat* à une personne qui est un avocat particulièrement accompli.

- (153) a. « Quelle nuit j'ai passée ! La paille me piquait les mains, la figure, les pieds à travers mes chaussettes » (Frantext : Genevoix M., 1950).
 b. « Quel avocat était votre père ! Infiniment plus doué que moi » (Frantext : Déon M., 1965).

Quand *quel* modifie un SN comportant un modifieur, il ne porte pas sur l'adjectif pris isolément (comme il le ferait dans une exclamative de degré ou d'intensité) ; il porte sur la propriété constituée solidairement par le nom et l'adjectif. C'est particulièrement sensible dans les exemples ci-dessous : en (154), les adjectifs *bon*, *mauvais* ou *beau* indiquent seulement l'orientation bonne ou mauvaise de l'idéal. C'est aussi le cas avec l'emploi d'un adjectif extrême (fréquent dans le corpus Frantext) (155).

- (154) a. Quelle bonne tête il avait ! Quelle mauvaise tête il faisait !
 b. « Nous nous ennuyons tellement ici [...]. Quelle belle soirée ce sera ! » (Frantext : Duvignaud, 1957).

- (155) a. Quelle chance merveilleuse !
 b. « Quel dur calvaire elle va subir ! » (Frantext : Oldenbourg Z., 1961).

6.2. L'exclamative de manière

L'interprétation de manière est réservée aux exclamatives en *comme* et (dans l'emploi des jeunes générations) en *comment*³⁸.

- (156) a. [Ce que ta robe est jolie !] Comme elle te va !
b. Comme il connaît le bois, ce menuisier !
- (157) a. Comme il a trouvé la solution ! Je n'en reviens pas !
b. [Quel goujat !] Comme il a coupé court à la conversation !

L'exclamative de manière impose une contrainte sur le contenu qui lui est propre : il doit être compatible avec une modification de manière. Les verbes *entendre* et *écouter* s'opposent de ce point de vue : une modification de manière est beaucoup plus naturelle avec *écouter* qu'avec *entendre* (158). L'exclamative est mal formée avec *entendre* et non avec *écouter* (159) ;

- (158) a'. ?? Il entend attentivement ce morceau
b'. Il écoute attentivement ce morceau.
- (159) a. # [Regarde-le !] Comme il entend ce morceau !
b. [Regarde-le !] Comme il écoute ce morceau !

L'interprétation d'une exclamative de manière oppose « une très bonne manière » à « une très mauvaise manière ». Les exemples (156) – où *comme* est un argument sémantique du verbe – se laissent paraphraser par les adverbes *très* ou *particulièrement bien* : 'ta robe te va particulièrement bien', 'le menuisier connaît particulièrement bien le bois'. Lorsque *comme* est un modifieur comme en (157), elle oppose de manière plus floue une manière que le locuteur juge de façon favorable ou défavorable : la manière dont il a trouvé la solution ou coupé court à la conversation plaît ou, au contraire, déplaît fortement au locuteur (l'orientation dépend du contexte).

L'interprétation de manière est sans mélange dans les exemples (156) et (157). Mais, l'interprétation de manière, de degré et d'intensité se mêlent souvent de manière inextricable, dès que l'expression sur laquelle porte l'exclamation autorise ces différentes évaluations. C'est le cas du verbe *sentir* en (160a) : *ça sent bon, fort, beaucoup*. Mais, c'est aussi le cas en (160b) où l'interprétation est accommodée : (160b) se laisse paraphraser comme 'il a particulièrement bien dormi (profondément)', 'il a beaucoup dormi (pendant longtemps).' ou encore 'il a dormi d'une manière particulièrement étonnante (malgré le bruit, l'inconfort de la sa position, etc.)'. Seul le contexte donne plus ou moins de poids à ces lectures, ou bien les laisse indistinctes.

³⁸ Pour ce sous-type, je renvoie à Moline 2009, Moline (sous presse).

- (160) a. Comme ça sent !
b. Comme il a dormi !

7. L'exclamation

La phrase exclamative a un potentiel illocutoire distinct de celui des phrases déclarative ou interrogative en phrase racine. Elle permet d'accomplir un acte spécifique, distinct de l'assertion ou de la question, que l'on appellera conventionnellement *exclamation*³⁹.

7.1. L'exclamation

Dans l'acte d'exclamation, le locuteur exprime un jugement sans simultanément demander à l'interlocuteur de le partager (comme dans l'assertion) ou de se déterminer par rapport à lui (comme dans la question). Il prend l'interlocuteur à témoin⁴⁰. L'exclamation ne demande pas de réaction appropriée de l'interlocuteur : c'est un acte réussi du seul fait d'être énoncé par le locuteur. Il n'a pas à être ratifié par l'interlocuteur. C'est la raison pour laquelle on range l'exclamation parmi les actes expressifs ou bien encore, parmi les actes qui ne sont pas interactifs au sens fort : la réaction de l'interlocuteur n'est pas requise pour son effectuation.

Le marquage de la phrase exclamative pour l'exclamation explique sa distribution en dialogue. Elle ne peut pas être utilisée de façon naturelle comme réponse à une question (161a), alors que la réponse à la question est un des rôles prototypiques de la déclarative assertante (161b).

- (161) LocA. : Tu sais comment est le nouveau fiancé de Marie ?
LocB : a. # {Qu' | ce qu' } il est beau
a'. # Il est si beau
b. Il est très beau !

Lorsqu'il produit une exclamative, le sujet ne sollicite pas de réponse ou de réplique de la part de l'interlocuteur comme dans le cas de l'interrogative. Lorsque l'interlocuteur réagit, c'est prototypiquement avec une marque d'accord ou de désaccord du type de celles qu'on emploie après l'expression d'une opinion (162a). En particulier, l'interlocuteur ne peut pas répliquer par *non* (prononcé sans allongement) pour exprimer la négation du contenu de l'exclamative (162b).

- (162) a. LocA : Qu'est-ce qu'il est intelligent ! | Il est tellement intelligent !
LocB. : {Oui | Tu trouves ? | Je ne trouve pas ! | Bof ! |}

³⁹ Je reprends l'analyse des actes de langage de Beyssade & Marandin 2006 dans ce paragraphe.

⁴⁰ On reprend ici l'analyse de Milner 1978.

- b. LocA : Qu'est-ce qu'il est intelligent ! Il est tellement intelligent !
LocB. : # Non [signifiant 'il n'est pas intelligent']

Si l'exclamation ne s'effectue pas selon le mode dialogique, il demeure qu'elle peut avoir un impact sur l'effectuation du dialogue. Elle permet au locuteur d'introduire dans l'espace dialogique un contenu propositionnel soustrait à l'approbation de l'interlocuteur et qui, par ailleurs, est marqué comme reflétant l'intime conviction du locuteur. Le locuteur peut ainsi informer son interlocuteur sur ses dispositions à propos du discours en cours⁴¹.

L'exclamation permet d'accomplir des actes de langage particuliers : entre autres, son fonctionnement et son contenu font de l'exclamative un vecteur privilégié pour l'effectuation des actes de compliment ou de reproche, à l'instar des déclaratives exprimant une opinion personnelle. Enfin, parce qu'elle véhicule un contenu propositionnel, elle peut être le vecteur d'un acte indirect comme le fait l'assertion⁴². Par exemple, en contexte, une exclamation peut être traitée comme une requête indirecte.

- (163) Loc1 : Qu'est-ce qui fait froid ici !
Loc2 : Tu veux que je ferme la fenêtre ?

7.2. Discussion

De nombreuses analyses (surtout dans le domaine anglo-saxon) mettent au cœur de l'analyse des exclamatives la notion de surprise⁴³. C'est par exemple l'analyse de Michaelis⁴⁴ : « Exclamation conveys surprise [...] that entails a judgment by the speaker that a given situation is noncanonical » (Michaelis, 2001: 1039). Le recours à cette notion est de fait ambigu. En effet, elle caractérise soit le contenu de l'évaluation exclamative soit l'attitude du locuteur.

Quand elle caractérise l'évaluation, cela signifie que la quantité, le degré, l'intensité, la manière, l'exemplarité du référent 'sortent de l'ordinaire' ; au sens littéral, ils sont « extraordinaires ». Dans le cadre adopté ici, cela signifie que l'amplification portée par la modification exclamative décrirait une situation qui n'est pas ordinaire. Il faudrait préciser si la situation est non-ordinaire d'un point de vue général ou si la situation est telle aux yeux du locuteur qui est l'instance du jugement. Mais, le simple fait que les exclamatives soient

⁴¹ De ce point de vue, l'emploi des exclamatives est proche de l'emploi des expressions évaluatives même si leur statut subjectif est distinct (cf. paragraphe §4.3 plus haut). Le contenu de l'exclamative est posé, même s'il n'est pas asserté, alors que le contenu des expressions évaluatives est impliqué. Le contenu de l'exclamative est détachable de la situation d'énonciation, alors que l'évaluation subjective est liée au présent de l'énonciation.

⁴² Sur la conception des actes indirects utilisée ici, voir Marandin 2018a.

⁴³ D'un point de vue théorique, cela ferait de l'exclamative un tour miratif. Voir Delancey 2001.

⁴⁴ Analyse analogue chez Ginzburg & Sag 2000 : l'exclamative introduit une dimension de « unusualness ».

parfaitement compatibles avec une expression comme *comme d'habitude* me semble indiquer que l'exclamative n'est pas réservée à la description de situations inédites (164).

- (164) a. Comme d'habitude, qu'est-ce que tu as bien parlé !
b. Il a, comme d'habitude, fait tellement d'erreurs !
b. Comme d'habitude, quel beau match ils ont fait !

Faire de l'emploi de l'exclamative le vecteur de la surprise du locuteur ne rend pas compte de ses emplois en contexte, que ce soit en phrase racine (de fait, on parle alors de l'acte d'exclamation) ou ni en phrase complément. S'il était vrai que l'exclamation était associée à l'expression d'une surprise face à un objet ou un événement non-ordinaire, elle ne pourrait pas être utilisée pour formuler un compliment. Imagine-t-on que les exclamatives de (165), prononcées par un invité lors du repas offert par son hôte, puisse signifier, ou impliquer, que le soufflé est une exception dans une série de soufflés médiocres⁴⁵ ?

- (165) a. Qu'est-ce qu'il est bon, ton soufflé !
b. Quel soufflé tu nous as fait !

Quant à l'emploi de l'exclamative complément, elle peut référer à un événement passé et, de ce fait, elle n'est en rien susceptible d'être associée à une réaction de surprise (166). Sans parler de l'emploi dans le système conditionnel (revoir (76) plus haut).

- (166) S'il réalise un jour {comme | ce qu'} il a été heureux avec elle, il changera peut-être.

L'exclamative n'est pas un tour miratif. De fait, le type en lui-même ne limite pas la gamme d'émotions qui peuvent lui être associées. De ce point de vue, le type exclamatif n'est pas différent des autres types phrastiques (déclaratif, interrogatif, désidératif).

8. Les exclamatives averbales

Le type exclamatif subsume à côté des deux sous-types distingués que nous avons décrits dans les paragraphes précédents un sous-type averbal⁴⁶. Il est constitué d'un syntagme nominal (SN) ou d'un syntagme adjectival (SA) qui présente un mot exclamatif (QU ou non) suivi d'un syntagme nominal ou d'un syntagme prépositionnel locatif. Seuls les marqueurs exclamatifs ayant une fonction dans un SN ou dans SA apparaissent dans l'exclamative averbale. Ce qui élimine *comme*, *ce que* et *qu'est-ce que*, et limite *que* à son rôle de spécifieur dans SN. La distribution est résumée dans le tableau 3⁴⁷.

⁴⁵ Argument repris à Zanuttini & Portner 2003.

⁴⁶ Je reprends la conception des phrases averbales de Laurens 2007.

⁴⁷ Je suspends l'analyse de la phrase averbale comportant un syntagme nominal défini (*Il a démissionné sans prévenir. Le camouflet pour ses collègues !*) jusqu'au §10.2.

Type du mot exclamatif	Catégorie	Exemples
Adverbe QU : <i>combien, que</i>	SN	Que d'eau dans la rue ! Combien d'échecs !
Adjectif QU : <i>quel</i>	SN	Quel génie, ce type ! Quel génie que ce type ! Quelle audace chez cette fille ! Quelle chance que tu sois là !
Adverbe QU : <i>combien</i>	SA	Combien sage, ta décision !
Adverbe de degré : <i>tant, tellement</i>	SN	Tant d'errances ! Tellement d'incapables dans cette institution !
Adjectif de degré : <i>tel</i>	SN	Un tel gâchis, cette réforme !
Adverbe de degré : <i>si, tellement</i>	SA	Tellement regrettable, cette erreur ! Un si gentil garçon, ce type !

Tableau 3. Les exclamatives averbales.

Remarques :

– *Combien* spécifieur dans SN est vieilli dans cet emploi ; il est remplacé par *que* en français contemporain. *Combien* spécifieur dans SA appartient à un registre littéraire. « *Nous n'avons que des allusions à quelques coutumes, [..]. Combien précieux, pourtant, ces rares documents !* » (Frantext : Marin L., 1954).

– L'énoncé averbal en *quel* est beaucoup plus fréquent que l'énoncé complet. Il est très fréquent en emploi incident à l'intérieur d'une phrase dans le corpus Frantext. « *Il [y] avait été entraîné par les soeurs Krauss, et, quelle chance, l'agaçant Monsieur Staps ne les avait pas suivis* » (Frantext : Rambaud P., 1997).

Les énoncés exclamatifs averbaux se répartissent en deux sous-types sémantiques : les énoncés à interprétation existentielle et les énoncés à interprétation prédicative selon qu'ils sont suivis d'un syntagme nominal – qui est le support de la prédication – ou d'un syntagme prépositionnel. Dans les énoncés à interprétation prédicative, le predicatum peut être donné situationnellement (167a) ou réalisé soit comme un constituant disloqué à droite (167b) soit comme un constituant lié par *que* lorsque l'expression prédicative est un GN (167c).

- (167) a. Quel génie !
b. Quel génie, ce Pierre !
c. Quel génie que ce Pierre !

Les énoncés à interprétation existentielle se laissent paraphraser avec l'expression 'il y a' : 'il y a une grande quantité d'eau dans la rue' (168b), 'il y a {beaucoup d'audace lune grande audace} chez cette fille' (168b).

- (168) a. Que d'eau dans la rue !
b. Quelle audace chez cette fille !

L'interprétation des exclamatives averbales est identique à celle des exclamatives verbales, à l'exception de la lecture de manière due au fait que *comme* (ou *comment*) est exclu.

– Lecture scalaire :

- Quantité : « *Elle rentre. Que de fleurs! On lui a fait un bel enterrement, n'est-ce pas?* » (Frantext : Genet J., 1959).

- Degré : « *Cinq enfants. Curetons, sportifs jusqu'à la nausée [...] Tellement gentils! Beurk* » (Frantext : Bayon, 1987).

- Intensité : « *Quelle confusion dans ma vie ! Si je mettais tout cela dans un roman, on dirait que ce n'est pas possible* » (Frantext : Green J., 1950).

– Lecture à parangon : « *Vieilles crottes sèches et blanchâtres. Elles ont au moins quinze jours. Quelle ville ! Et sur les quais, avec les clochards, c'est encore pire* » (Frantext : Mauriac C., 1961).

9. Les tours apparentés (I)

La tradition grammaticale rangent parmi les exclamatives deux autres tours de phrase qui présentent des ressemblances avec les phrases exclamatives : la phrase déclarative à SN intensif et des phrases présentant la formes des interrogatives⁴⁸. Il est remarquable que ces tours ne s'observent que dans l'emploi racine. C'est un indice : la tradition range ces tours parmi les exclamatives non pas sur la base de leur composition syntaxique ou sémantique, mais sur la valeur d'acte de l'énoncé qui présente des similitudes avec l'exclamation. Si je m'en tiens à l'analyse donnée de l'exclamation au §7, la similitude concerne non pas l'enchaînement dialogique spécifique de l'exclamation, mais ce qui accompagne généralement l'acte d'exclamation : l'expression d'une émotion et/ou un fort engagement du locuteur dans son énonciation.

9.1. La déclarative à SN intensif

Le SN intensif est un SN indéfini marqué par une prosodie emphatique⁴⁹. Il peut avoir n'importe quelle fonction dans la phrase : sujet (169a), complément (169b,c), attribut (169d,e)

⁴⁸ Je considérerai deux autres tours au paragraphe §10.

⁴⁹ Pour une analyse alternative des déclaratives à SN intensif, voir Tamba 1981, Kerleroux 1996, Rhys 2003.

ou modifieur (169f,g). En fonction d'attribut ou de modifieur, il apparaît dans un syntagme prépositionnel.

- (169) a. UNE angoisse m'a pris, je ne te dis pas !
b. J'ai rencontré UN con ce matin, je ne te dis pas !
c. Il a UN culot, cet homme !
d. C'est D'UN bête !
e. C'est D'UNE bêtise !
f. Les nuages filent à UNE vitesse!
g. Il a parlé de Marie avec UN naturel !

Le SN peut être au pluriel.

- (170) a. Il lui fait DES scènes depuis leur divorce !
b. Il a DES fringales la nuit !

On rencontre avec la même valeur le déterminant *un de ces* [+N au singulier] (pluriel : *de ces* [+ N]). On peut analyser le complément en *de* comme un complément partitif et faire l'hypothèse que le démonstratif est le démonstratif de notoriété qui indique la conformité à un type ou à un modèle connu (Kleiber 1990, 2003).

- (171) a. UNE de ces angoisses m'a pris !
b. Il lui fait DE CES scènes !
c. « Tenez... Hier, j'ai fait un de ces repas ! Il y avait un cochon entier sur la table ... »
(Frantext : Gibeau Y., 1952, p. 239).

9.1.1. Contraintes sur le SN. L'interprétation intensive requiert cinq conditions sur le SN ou la phrase :

– Le déterminant est obligatoirement indéfini : seul (172a) peut donner lieu à l'interprétation intensive :

- (172) a. Il a UN jardin, je te dis pas !
b. Il aime son jardin, je te dis pas !
c. Depuis sa retraite, il fait du jardin, c'est incroyable !

– Le N ne doit pas être modifié : les énoncés en (173) ne déclenchent pas d'interprétation intensive, même si le SN présente un modifieur intensif (approprié (173a) ou non (173b,c)).

- (173) a. Vous m'avez fait une peur bleue.
b. Les nuages filent à une allure fantastique.
c. Il lui fait des scènes horribles depuis leur divorce.

– Le SN doit être souligné prosodiquement à l'oral. On ne connaît pas en détail ce soulignement ; tout porte à penser, dans nos connaissances actuelles, que ce soulignement

n'est pas spécifique à ce tour de phrase⁵⁰. Dans une première approximation, on peut dire qu'il consiste dans une réalisation emphatique du soulignement prosodique (accent initial, rehaussement du registre, fort allongement syllabique, forte intensité, (...)).

– La phrase est obligatoirement à polarité positive.

– Le N tête peut dénoter un individu humain ou non-humain (cf. les exemples ci-dessus). De manière générale, la sélection du N tête ressemble à celle de l'exclamative en *quel*, avec laquelle elle partage le même type d'interprétation.

9.1.2. Propriétés de la phrase. La déclarative à SN intensif se comporte comme une déclarative ordinaire : elle est compatible avec un marqueur évidentiel (174) et s'emploie naturellement comme réponse et pour résoudre la question (175). Elle se différencie donc de l'exclamative à adverbe exclamatif à laquelle elle ressemble formellement.

- (174) a. De mon point de vue, c'est D'UNE bêtise insigne, sa démission!
b. Selon moi, il a eu UNE chance !

- (175) a. LocA: Comment est le nouvel appartement de Paul ?
LocB : C'est d'un glauque !
b. LocA : Comment s'est comporté Marie ?
LocB : Elle avait {un trac | un de ces tracs} !

Plusieurs autres propriétés distinguent la phrase à SN intensif et la phrase exclamative :

– La phrase à SN intensif n'est naturelle qu'en emploi racine (176).

- (176) a. Il se souvenait que c'était si ennuyeux à cette époque-là.
b. ?? Il se souvenait que c'était D'UN ennui à cette époque-là
c. Il se souvenait qu'il avait éprouvé un tel ennui à cette époque-là.
c. * Il se souvenait qu'il avait éprouvé UN ennui à cette époque-là

– Elle entretient sans problème une relation de discours de cause ou de conséquence avec une autre déclarative (177).

- (177) a. Il est D'UN déprimé depuis son divorce. Du coup, Marie s'inquiète.
b. Marie est arrivé en retard. Alors, il a fait UNE de ces colères !

– Elle n'est pas, ou peu, compatible avec un adverbe évaluatif incident.

- (178) a. ?? Il lui fait malheureusement DE CES crises de jalousie
b. Quelles crises de jalousie il lui fait malheureusement !

⁵⁰ Il ne peut donc pas être analysé comme un marqueur exclamatif.

9.1.3. Interprétation. Si la déclarative à SN intensif n'a pas les propriétés de l'exclamative, l'interprétation du SN intensif est similaire à celle du SN en *quel*. Elle donne lieu à deux lectures :

– une lecture intensive : la composante intensifiable du N est intensifiée. Il est remarquable que les paraphrases non intensives de ces tours fassent appel à des modificateurs intensifiants appropriés.

- (179) a. Il m'a fait UNE peur ! a'. Il m'a fait une peur bleue
 b. C'est D'UNE bêtise ! b'. C'est d'une bêtise crasse
 c. J'ai rencontré UN con ! c'. J'ai rencontré un con fini
 d. Il va à UNE vitesse ! d'. Il va à une vitesse folle

– une lecture à parangon : le référent est un exemplaire particulièrement bon/mauvais, agréable/désagréable, beau/laid de la catégorie associée au nom. C'est particulièrement le cas avec le déterminant « un de ces » : l'interprétation de *un de ces repas* en (171c) est glosable comme 'un repas qui est un exemplaire emblématique de ce que doit être un bon repas'.

Remarque sur la ressemblance avec le SN en *quel* :

– L'emploi avec un massique peut avoir une lecture de quantité : *il y avait UNE poussière sous le lit !* Par contre, l'emploi avec un N dénombrable au pluriel n'induit pas d'interprétation de grande quantité. L'interprétation des exemples (170) n'implique pas un très grand nombre de scènes ou de fringales, mais des épisodes présentant de façon exemplaire les caractéristiques des scènes de ménage ou des fringales violentes.

– Dans l'emploi attributif, le degré n'est pas susceptible d'être repris anaphoriquement aussi naturellement (180a) que lorsque l'attribut est modifié par un adverbe de haut degré (180b) ou un adverbe exclamatif (180c).

- (180) a. LocA. Pierre est D'UNE intelligence !
 LocB : ? # Paul l'est tout autant, tu sais !
 b. LocA. Pierre est très intelligent !
 LocB : Paul l'est tout autant, tu sais !
 c. LocA. Pierre est {si | tellement} intelligent !
 LocB : Paul l'est tout autant, tu sais !

9.2. L'interrogative affective

La tradition grammaticale considère les interrogatives partielles et polaires en (181) et (182) comme des exemples d'exclamative/exclamation⁵¹.

- (181) a. Qui pourrait le croire !
 b. Que ne ferait-il pas pour être admis !
 c. A quoi sommes-nous réduits !
 d. Comment est-ce possible !

⁵¹ Je traite du tour en *si* (*Regarde si c'est beau !*) au paragraphe suivant.

- (182) a. Est-ce (dieu) possible !
b. Est-il mignon, ce petit !

La raison principale pour laquelle on rapproche les interrogatives de (181), (182) des exclamatives est que leur énonciation (en contexte) est vectrice d'une émotion (exaltation, indignation, sentiment d'impuissance, étonnement, etc.). Cette valeur est associée à un marquage prosodique de l'énoncé qui, à l'instar de celui de la déclarative à SN intensif, est peu connu et sans doute, non spécifique. Il est remarquable qu'elles ne soient pas susceptibles d'une lecture scalaire, de manière ou à parangon. Quant aux interrogatives partielles, il n'y a aucune restriction sur les marqueurs interrogatifs : toute interrogative peut être déclarée *exclamative*.

De fait, ces interrogatives sont produites dans un contexte où la réponse va de soi ; elle va de soi pour le locuteur qui projette qu'il en est de même pour l'interlocuteur. Ce sont des interrogatives rhétoriques. Elle déclenchent le mouvement dialogique caractéristique des actes indirects : le locuteur demande à l'interlocuteur de répondre de façon inexplicite et d'asserter la réponse de façon explicite. On peut paraphraser leur contenu pour le dialogue en cours par les déclaratives assertantes (183) et (184).

- (183) a. Personne (ne peut le croire !)
b. Il ferait n'importe quoi pour être admis !
c. (Nous sommes réduits) au pire !
d. Ce n'est pas possible !

- (184) a. Oui, c'est possible / Non, ce n'est pas possible !
b. Oui, ce petit est mignon !

Du coup, elles se conduisent comme des interrogatives rhétoriques ordinaires : elles peuvent apparaître en réponse à une question (185) et l'interlocuteur peut y répondre s'il ne comprend pas l'intention du locuteur ou bien s'il refuse leur contenu (186). Ce que bien sûr ne peuvent pas faire les exclamatives. L'interrogative rhétorique réclame une connivence entre les interlocuteurs comme condition de la lecture rhétorique de l'interrogation, à la différence de l'exclamative qui ne repose pas sur un savoir partagé et qui ne vise pas un savoir partagé.

- (185) LocA: A-t-il donné sa réponse ?
LocB : Qui peut le forcer à respecter les délais !

- (186) LocA : Que ne ferait-il pas pour être admis !
LocB : Travailler quinze heures par jour. Arrête de le critiquer !

Les énoncés interro-négatifs se prêtent naturellement à cet emploi (la négation étant un marqueur de biais puissant). Dans cet emploi, la négation ne correspond pas à une polarité négative : (187a) et (187b) sont équivalents quand ils sont utilisés rhétoriquement.

- (187) a. Est-ce mignon à cet âge !
b. N'est-ce pas mignon à cet âge !

L'expression d'une émotion ou d'une réaction émotive ne caractérise pas spécifiquement la phrase exclamative. Ce n'est donc pas une base suffisante pour rapprocher les exclamatives et les interrogatives illustrées en (181) et (182).

9.3. Les énoncés à charge émotive

Les analyses qui identifient exclamation et expression d'un contenu émotif ou une forte implication du locuteur dans son énoncé, sont amenées à considérer comme des exclamations des énoncés relevant de n'importe quel type, dès lors qu'ils véhiculent une charge émotive ou une énonciation manifestant un fort engagement du locuteur. C'est le cas avec les déclaratives en (188) et les désidératives en (189).

- (188) a. C'est vraiment insupportable, cette situation !
b. C'est un match de folie, ce match !
- (189) a. Qu'il s'explique donc !
b. Que je sois pendu si j'ai jamais cru à cette histoire !

Dans ces énoncés, la charge émotive ou l'engagement du locuteur sont véhiculés par le contenu lexical et une prosodie qui n'est pas spécifique d'un type de phrase ou d'une composition syntaxique ou sémantique. Si on devait suivre cette ligne d'analyse, la notion de phrase exclamative se diluerait complètement. N'importe quel énoncé pourrait être exclamatif et il serait dès lors impossible d'établir le détail qui singularise les tours dont j'ai montré qu'ils se distinguent des phrases interrogatives ou déclaratives auxquelles ils ressemblent.

Les déclaratives à SN intensif sont des déclaratives et les interrogatives à forte charge émotive sont des interrogatives. Dans l'emploi racine, on peut décrire leur emploi dans le dialogue à partir du potentiel illocutoire qui leur est associé par le type déclaratif et interrogatif : une assertion avec un fort engagement du locuteur et une question qui, en contexte, demande à l'interlocuteur d'asserter la réponse qui est évidente pour le locuteur.

10. Les tours apparentés (II)

Je présente dans ce paragraphe deux autres tours également retenus par la tradition parmi les exclamatives/exclamation : un tour en *si* antéposé et la phrase averbale présentant un SN défini. Des circonstances extérieures ont fait que je ne suis pas arrivé à une analyse complètement stabilisée pour ces deux tours. Je n'ai pas complètement tranché si on doit les compter parmi les instanciations particulières du type exclamatif ou bien s'ils relèvent des types phrastiques auxquels ils ressemblent : interrogatif, phrase averbale déclarative. Ce paragraphe rassemble quelques arguments pour instruire la question.

10.1. Le tour en *si*.

Le tour en *si* est illustré en (190)⁵². La question qui se pose est : doit-il être rangé comme une construction relevant de plein droit du type exclamatif où est-ce un tour apparenté : une interrogative à fonctionnement rhétorique exclamant ?

- (190) a. « Oh ! s'ils se donnent du mal pour nous comprendre ! S'ils s'escriment le tempérament à gamberger la question, [...] ! (Frantext : Boudard A., 1963).
b. « [Il a] sorti de son sac des chaussons de feutre noir. « Voyez-moi ça, dit-il avec son sourire d'enfant. Si ça peut être souple et chaud !... » (Frantext : Genevois M., 1950).

Trois faits soutiennent son analyse comme un sous-type exclamatif. Il peut être employé comme une complétive (à la différence des tours apparentés qui sont limités à la phrase racine) (191). Dans ce cas, il est sélectionné syntaxiquement et sémantiquement par le verbe enchâssant. De ce point de vue, la recherche doit déterminer en quoi sa sélection se distingue de celle des interrogatives polaires résolutes : elles se recouvrent en (192), mais pas en (193) où une interrogative n'est pas acceptable, mais où une exclamative en *combien* ou *comme* est possible.

- (191) a. Regarde si c'est beau !

- (192) a. ?? Je sais si Marie a une voiture a. # Je sais si elle est belle
b. Tu sais si Marie a une voiture b. Tu sais si elle est belle !
c. Il sait si Marie a une voiture est c. {Tout le monde sait | Dieu sait} si elle belle !

- (193) a. « Tu parles si je les connais leurs salades ! » (Frantext : Beauvoir S. de, 1954).
a'. Tu parles comme je les connais leurs salades !
b. Tu peux imaginer si j'étais triste !
b'. Tu peux imaginer {comme | combien} j'étais triste !
c. Tu penses si j'étais heureux !
c'. Tu penses {comme | combien} j'étais heureux !

L'interprétation est clairement scalaire comme dans les exclamatives QU : grande quantité, haut degré et forte intensité. On notera que le contenu scalaire doit être introduit explicitement dans la phrase ; la quantification par accommodation de la description de l'éventualité semble beaucoup plus difficile, voire impossible, qu'avec un exclamatif explicite

⁵² Voir aussi Noailly 2005 et de Delaveau 2001.

(194). De même, le tour est mal formé dans les conditions où les exclamatives scalaires sont mal formées (revoir (106) plus haut) (195)⁵³.

- (194) a. Qu'est-ce qu'on a toussé hier soir pendant le concert !
a'. * Si on a toussé hier soir pendant le concert
b. Qu'est-ce qu'on meurt dans cette ville depuis le début de l'épidémie !
b'. * Si on meurt dans cette ville depuis le début de l'épidémie
- (195) a. * Ce qu'il a éteint l'incendie hier soir
a'. *S'il a éteint l'incendie hier soir
b. *Ce qu'il a cuit le poulet
b'. *S'il a cuit le poulet

Un fait pose difficulté pour l'analyse comme une interrogative rhétorique : le complément *si* interrogatif n'est pas grammatical en phrase racine (196a) ; il l'est dans un énoncé de clarification/reprise, ce qui ne caractérise en rien le tour ici considéré (196b)⁵⁴.

- (196) a. LocA. * Si Marie est venue ?
b. Loc A. Est-ce que Marie est venue ?
LocB. Si Marie est venue ? Je ne sais pas.

De fait, une difficulté supplémentaire vient du fait que les emplois du tour ne sont pas homogènes. Les emplois en (197) ne donnent pas lieu à une interprétation scalaire et sont descriptibles comme un emploi rhétorique : ils appellent une réponse de l'interlocuteur explicite comme 'oui, c'est malheureux', 'oui, je sais ce que c'est' dans un contexte où son empathie est requise : 'c'est très/bien malheureux !', 'je sais que c'est terrible'.

- (197) a. « Nous, mon vieux, on est ici pour gagner notre bifteck, t'entends ! Le cinéma, on s'en tape. Carre-toi ça dans ta petite tête. Si c'est pas malheureux ! » (Frantext : Gibeau Y., 1952).
b. « - Grâce à toi, je ne vais plus à Londres, mais en Suisse, au sana. Au sana. Si tu savais ce que c'est ! » (Frantext : Sabatier R., 1972).

Il est donc probable qu'il faille distinguer l'interprétation rhétorique ((193a), (197)) de l'interprétation scalaire ((190), (191)). Si le tour en *si* à interprétation scalaire devait être reconnu comme une construction relevant du type exclamatif, il faudrait ajouter le complément *si* à la liste des marqueurs exclamatifs (§2) et un sous-type à complément aux deux sous-types étudiés jusqu'ici.

⁵³ Le tour en *si* n'est pas susceptible d'une lecture de manière comme l'exclamative en *comme* : *comme il a éteint l'incendie, ton copain ! comme il a cuit le poulet, ton nouveau cuistot !*

⁵⁴ On ne devrait postuler un verbe enchâssant effacé que si on possède de bons arguments empiriques. Je doute qu'ils existent.

10.2. La phrase averbale à SN défini

La tradition grammaticale range parmi les exclamatives/exclamations une phrase averbale qui est essentiellement constituée d'un SN défini : le SN présente soit l'article défini (198a) soit le démonstratif (198b). Dans le discours oral, ces énoncés requièrent une intonation expressive : surarticulation, allongement syllabique, ralentissement du tempo, augmentation de l'intensité, rehaussement du registre, (...). Les phrases dans cet emploi sont généralement paraphrasables par une phrase averbale en *quel*.

(198) a. La gaffe !

b. Cette gaffe !

(199) a. « Je vous imaginai déjà en train de percer les plafonds, débrider les coffins du Comptoir d'Escompte et puis voilà! Il n'est question que de poules et de lapins. La déconvenue ! » (Frantext : Boudard A., 1963).

b. « Rémy, lui, tire les draps, s'efforçant de se couvrir le visage. Elle froisse du papier, maintenant c'est le cliquetis de la calculatrice. Ce bruit! L'homme a besoin de sommeil [...] » (Frantext : Rheims M., 1987).

La question se pose de savoir si ce tour est une exclamative averbale sans marqueur exclamatif (revoir le §8) ou bien si c'est une déclarative averbale qui partage avec la déclarative à SN intensif la particularité d'être associée à un fort engagement du locuteur. Un argument pour les ranger parmi les constructions exclamatives est qu'elle passe le test de l'incompatibilité avec les opérateurs évidentiels (200a), alors même que les phrases averbales déclaratives en général sont compatibles avec ces opérateurs (200b). Un argument contre, est qu'elle ne présente pas de marqueur exclamatif⁵⁵.

(200) a. Pierre a démissionné. # A mon avis, la gaffe

b. Pierre a démissionné. A mon avis, une belle connerie !

Le tour illustré en (198) correspond à deux types distincts: la distinction ne recoupe pas l'emploi de l'article défini par opposition au démonstratif, mais l'opposition entre SN prédicatif et SN référentiel.

10.2.1. La phrase à SN prédicatif. Dans l'énoncé à SN prédicatif, le SN présente l'article défini. Le SN a un contenu quantifiable/intensifiable ; la propriété intensifiable peut être apportée par un modifieur. L'objet de la prédication peut être donné situationnellement, ou bien réalisé par un SN disloqué à droite (201a) ou dans un système lié avec *que* (201b). L'énoncé donne lieu à une lecture intensive.

⁵⁵ Je rappelle que je mets en doute que la prosodie emphatique puisse jouer un rôle de marqueur de type phrastique.

- (201) a. Le beau discours, le discours qui mêle le vrai et le faux pour mieux tromper !
b. Le beau discours que le tien !

10.2.2. L'énoncé à SN référentiel. Dans l'énoncé à SN référentiel, le SN présente l'article défini ou le démonstratif. Le tour a deux propriétés :

– Le SN n'admet pas de modifieur restrictif (202a) ; par contre, il peut contenir une relative non-restrictive (202b). De plus, cette relative légitime l'adverbial *pas* qui n'a pas de sens négatif : (203b) est synonyme de (203a). L'emploi du forclusif *ne* (203c) sans sens négatif est attesté : (203c) est synonyme de (203a)⁵⁶.

- (202) a. * La cravate rose !
b. La cravate qu'il avait ce matin !

- (203) a. La gaffe qu'il a faite ce matin !
b. La gaffe qu'il a pas faite ce matin !
c. La gaffe qu'il n'a pas faite ce matin !

– Il est incompatible avec l'expression du predicatum disloqué à droite ou bien lié par *que* (à la différence du tour à SN prédicatif) ((204) et (205)).

- (204) a. * La gaffe, le billet oublié dans sa veste
b. * La cravate que ta cravate

- (205) a. * Ce con, le mec qui a fait ça
b. * Ce con que le mec qui a fait ça

L'interprétation du tour dépend du déterminant dans le SN :

– Avec l'article défini, l'énoncé donne lieu à une lecture à parangon. Quand le locuteur énonce *La cravate !* en voyant la cravate d'un collègue, il identifie l'objet qu'il voit avec la cravate idéale (c'est-à-dire la cravate ayant toutes les caractéristiques de la cravate élégante, appropriée à la situation, etc.) ou, au contraire, avec la cravate ayant toutes les caractéristiques qui en font une cravate ridicule, déplacée, inélégante (etc.).

– Avec le démonstratif, l'interprétation est associée à une lecture empathique du démonstratif⁵⁷. Le référent de discours peut être situé dans la situation d'énonciation (206a), dans un monde mental (206b) ou bien translaté dans un monde raconté au style indirect libre (206c,d). Le référent est constitué comme foyer principal de l'attention et des affects du locuteur (ou de l'agent qui joue le rôle de centre déictique).

- (206) a. [En regardant un skieur empruntant un couloir d'avalanche] Ce con !
b. Ah ! la Grèce, cette mer, ces îles ! (Wilmet, 1986, cité dans Kleiber 2003).
c. « Très calme, j'annonce le double ou le triple de ce que j'attends. Ce bond ! Il en avale sa barbouze ! » (Frantext : Boudard A., 1963).

⁵⁶ On peut conjecturer que l'emploi de *ne* est un effet d'hypercorrection.

⁵⁷ L'analyse de l'énoncé avec le démonstratif s'inspire directement de Kleiber 2003.

d. « Cette vache de moteur! Quelle mélodie sous le pied! Cette puissance! C'est autre chose que sa Chambord 1958 ! » (Frantext : Therame V., 1985).

10.3. La dislocation droite

Je termine par une observation informelle qui mériterait d'être investiguée en détail : le SN référant au sujet dans les exclamatives est très souvent disloqué à droite ; et c'est aussi le cas dans les quatre tours apparentés. Si l'observation pouvait être objectivée et qu'elle corresponde à un fait avéré, il y aurait une ressemblance entre les phrases relevant du type exclamatif et les phrases véhiculant une forte charge émotive et/ou un fort engagement du locuteur : la propension à disloquer à droite le SN référant au sujet de la phrase.

Cette propension est d'autant plus remarquable que, dans son emploi prototypique, le constituant disloqué à droite est associé à un référent de discours actif dans le contexte immédiat. Dans l'exclamative et l'énoncé affectif, il peut être associé à un référent de discours inactif qui n'a pas fait l'objet d'une introduction préalable. Dans une approche du modèle mental du locuteur, qui distingue ce qui est public d'une part, des savoirs, croyances et désirs privés d'autre part (par exemple Ginzburg 2012), on pourrait conjecturer que les référents sont toujours affectés d'un statut de référent actif dans la sphère privée. D'où leur disponibilité pour un emploi dans une dislocation droite, même si ils n'ont pas été activés dans le dialogue public en cours.

11. Conclusion

L'analyse des exclamatives a donné lieu à des analyses brillantes dans les théories linguistiques formalisées du XX^{ème} siècle. Entre autres, celle de Milner 1978 ou celle de Zanuttini & Portner 2003. Selon Milner 1978, dont l'analyse repose crucialement sur une conception aujourd'hui datée du système QU, il n'y a pas de type exclamatif, mais une interprétation exclamative déclenchée par une lacune syntaxique. L'analyse de Zanuttini & Portner met elle-aussi au cœur de l'analyse la sémantique des mots QU (distincte de celle de Milner) et la ressemblance avec les interrogatives. Ces analyses n'ont été possibles que parce qu'elles ne prenaient en compte qu'une partie des données de détail caractérisant les tours possiblement exclamatifs. Tout particulièrement, pour ces deux analyses, elles laissaient de côté le fait que toutes les exclamatives ne présentent pas un marqueur QU et que la plupart des marqueurs QU n'ont pas les mêmes propriétés que les mots QU interrogatifs. C'est ce défaut empirique que j'ai cherché à combler dans cette étude.

La découverte que je considère comme la plus importante est la dimension évidentielle des constructions exclamatives : elle capte ce qui fait la spécificité subjective des exclamatives. La charge émotive, l'engagement du locuteur ou le caractère miratif (l'expression de la surprise caractérisant soit le contenu soit l'emploi) ne sont pas des traits définitoires du type exclamatif ; ce sont des traits qui s'associent de façon prototypique sans être spécifiques de ce type de phrase.

La deuxième découverte importante concerne la sémantique des marqueurs exclamatifs de degré : ce ne sont pas intrinsèquement des modificateurs de haut degré, décrivant un degré (ou un segment) élevé sur l'échelle sur laquelle ils opèrent. Leur effet, la plupart du temps, donne du haut degré (grande quantité, forte intensité). Cet effet résulte de leur sémantique propre qui est d'amplifier l'écart entre un degré standard (ou étalon) et le degré qu'ils décrivent. C'est ce qui explique que les modificateurs exclamatifs peuvent porter, sans forçage ou effet stylistique particulier, sur des tours comparatifs ou des modificateurs comme *peu*.

Enfin, la troisième découverte est que le français connaît trois types sémantiques d'exclamatives : scalaire, à parangon et de manière. Cette découverte n'est guère surprenante quand on adopte un point de vue comparatif : on sait qu'ils apparaissent de manière plus ou moins prévalente, dans les langues du monde, dans les systèmes comparatifs, superlatifs ou les tours exclamatifs.

La grammaire de construction qui me fournissait un cadre commode pour juguler le dentelé syntaxique et sémantique (et encore, je ne l'ai pas entièrement déplié dans cette étude pour des raisons extérieures à la recherche linguistique) se révèle aussi un cadre adéquat pour analyser ces tours. C'est une autre entreprise.

Références

- Aikhenvald, Alexandra. 2006. Evidentiality in grammar. *Encyclopedia of Language and Linguistics*, Volume 4 (article 0252). Oxford: Elsevier. 320-5.
- Athanasiadou, Angeliki. 2007. On the subjectivity of intensifiers. *Language Sciences* 29. 554-565.
- Bacha, Jacqueline. 2000. *L'exclamation*. Paris : L'Harmattan.
- Beyssade, Claire & Jean-Marie Marandin. 2006. The Speech Act Assignment Problem Revisited: Disentangling Speaker's Commitment from Speaker's Call on Addressee » *Empirical issues in Syntax and Semantics* 6 (Bonami Olivier & Patricia Cabredo, *sld*). 37-68.
- Benveniste, Emile. [1948] 1993. *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Paris : A. Maisonneuve.
- Bolinger, Dwight. 1972. *Degree words*. Paris, Mouton.
- Bonami, Olivier & Danièle Godard. 2008. Lexical semantics and pragmatics of evaluative adverbs. *Adverbs and Adjectives : Syntax, Semantics and Discourse* (McNally L. & Kennedy C., *sld*). Oxford : Oxford UP. 274-304.
- Culioli, Antoine. 1974. A propos des énoncés exclamatifs. *Langue française* 22. 6-15.
- Delancey, Scott. 2001. The mirative and evidentiality. *Journal of pragmatics* 33. 369-382.
- Delaveau, Annie. 2001. Dieu est-il un sujet parlant ? *Cahier Jean-Claude Milner* (Marandin Jean-Marie, *sld*). Paris : Verdier.
- Ducrot, Oswald. 1997. *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.

- Ducrot, Oswald. 1980. *Je trouve que*. Les mots du discours (Ducrot O. *et al.*, *sld*). Paris: Minuit. 57-92.
- Elliott, Dale. 1974. Toward a grammar of exclamations. *Foundations of language* 11. 231-246.
- Fillmore, Charles J. and Paul Kay. 1995. *A Construction Grammar Coursebook*. University of California: Berkeley. *np*
- Gazdar, Gerald. 1981. Speech act assignment. *Elements of Discourse Understanding* (Joshi Aravind *et al.*, *sld*). Cambridge : Cambridge UP. 64-83.
- Garrett, Edward. 2001. Evidentiality and Assertion in Tibetan. UCLA : PhD. Thesis,
- Gerard, Josselyne. 1980. *L'exclamation en français*. Tübingen : Niemeyer.
- Ginzburg, Jonathan & Ivan E. Sag. 2000. *Interrogative Investigations*, Stanford : CSLI.
- Ginzburg, Jonathan. 2012. *The Interactive Stance : Meaning for Conversation*. Oxford : Oxford UP.
- Grimshaw, Jane. 1979. Complement selection and the lexicon. *Linguistic Inquiry* 10. 279-326.
- Karttunen, Lauri & Annie Zaenen. 2005. Veridicity. Annotating, Extracting and Reasoning about Time and Events (Graham Katz *et al.*, *sld*). *Dagstuhl Seminar Proceedings* 05151.
- Kennedy, Christopher. 2007. Vagueness and grammar : the semantics of relative and absolute gradable adjectives. *Linguistics and Philosophy*. 1-62.
- Kennedy, Christopher & Louise McNally. 2005. Scale structure, degree modification, and the semantics of gradable predicates. *Language* 81-2. 345-381.
- Kennedy, Christopher. *A par.. Modes of comparison*. CLS 43.
- Kerleroux, Françoise. 1996. *La coupure invisible*. *Etudes de syntaxe et de morphologie*. Presses universitaires du Septentrion.
- Kleiber, Georges. 1990. Sur le démonstratif de notoriété en ancien français. *Revue québécoise de linguistique* 19-1. 11-32.
- Kleiber, Georges. 2003. Adjectifs démonstratifs et point de vue. *Cahiers de praxématique* 41. 33-54.
- Lakoff, George. 1987. *Women, fire, and dangerous things*. Chicago, Londres : University of Chicago Press.
- Laurens, Frédéric. 2007. *Analyse et Formalisation des Types de Phrases Averbales du Français*. U. Paris 7 : Mémoire de DEA.
- Marandin, Jean-Marie. 2008. The exclamative clause type in French. *Proceedings of the 15th International Conference on HPSG* (Müller S., *sld*). 436-456.
<http://csli-publications.stanford.edu/HPSG/9/toc.shtml>
- Marandin, Jean-Marie. 2010. Les exclamatives de degré du français. *Langue française* 165 (La scalarité) 1. 35- 52.
- Marandin, Jean-Marie. 2018a [2013]. Les types de phrase en français contemporain. Hal-01882110.
- Marandin, Jean-Marie. 2018 b [2013]. L'inversion du sujet en français contemporain. Hal-01882114.
- Martin, Robert. 1987. *Langage et croyance : les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles : Mardaga.
- McCready, Eric. 2008. *Semantic heterogeneity in evidentials*. McCready's homepage.
- Milner, Jean-Claude. 1978. *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris : Le Seuil.
- Michaelis, Laura. 2001. Exclamative constructions, *Language Typology and Language Universals*, vol. 2 (Martin Haspelmath *et al.*, *sld*). Berlin: W. de Gruyter.
- Moline, Estelle. 2009. La norme et l'usage. Approche d'une évolution générationnelle : les exclamatives en *comment* ». *Cahiers de l'Asdifle*, 20. 94105.

- Moline, Estelle. Sous presse. L'emploi exclamatif de *comme*, proforme qu- de manière, LINX : Aspects de *comme* (Desmets M, Gautier A. et Verjans T. , *sld*). Université Paris Nanterre.
- Noailly, Michèle. 2005. *Si* dans l'exclamation indirecte, ou l'alternative disparue. La Syntaxe au cœur de la grammaire (Lambert F. & Nølke H., *sld*). Rennes, PU. 217-224.
- Paradis, Carita. 2001. Adjectives and boundedness. *Cognitive Linguistics* 12-1. 247-271.
- Potts, Christopher. 2007a. Into the conventional-implicature dimension. *Philosophy Compass* 4(2). 665-679.
- Potts, Christopher. 2007b. The expressive dimension. *Theoretical Linguistics* 33(2).165-197.
- Rys, Karolien. 2003. L'exclamation de degré et l'absence d'ancrage. *Travaux de linguistique* 46. 89-115.
- Sag, Ivan. 2012. Sign-Based Construction Grammar : An informal synopsis. *Sign-Based Construction Grammar* (Boas H. C. and I.A. Sag, *sld*). Stanford : CSLI Publications. 69-202.
- Sadock, Jerrold & Arnold Zwicky. 1985. Speech Act Distinctions in Syntax. *Language typology and syntactic description*, vol 1 (Shopen T., *sld*). Cambridge: Cambridge UP. 155- 196.
- Tamba, Irène. 1981. « Un de ces ». *L'information grammaticale* 11. 3-6.
- Zanuttini, Raffaella & Paul Portner. 2003. Exclamative Clauses: at the Syntax-Semantics Interface. *Language* 79.